

Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire Raoul de St Chély d'Apcher, 3E14033, AD Lozère, de janvier 1647 à mars 1650, relevé de Claude Guerrier

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1515	1648/05/07	V	St Laurent de Veyres (Breschet)	ALANCHE Pierre PAGES Vidal	Pierre ALANCHE vend à Vidal PAGES fils émancipé de Me François PAGES notaire du Breschet, un pré de 10 charretées de foin et un champ de 5 cartonnées de terre pour 4111.15s. servant à régler plusieurs obligations.	signé PAGES
1370	1647/05/01	Q	Albaret Ste Marie	ALBARET Bernard RAOUL Pierre	Beranrd ALBARET du Mas Neuf confesse avoir reçu de Pierre RAOUL son beau-frère de la Roche 20l., une robe, en moins de la dot constituée à Jeanne RAOUL femme du dit ALBARET	signé RAOUL
1669	1649/09/09	V	Albaret Ste Marie (la Roche)	ALBARET Jacques MENDRE Pierre	Jacques ALBARET fils de + Barthélémy vend à Pierre MENDRE une partie de pré sise au dit lieu pour 31l.	
1670	1649/09/09	Tra.	Albaret Ste Marie (la Roche)	ALBARET Pierre ALBARET Jacques	Pierre ALBARET fils de + Barthélémy et de + Astruge BOYER transporte à Jacques ALBARET son frère, tous ses biens et droits à lui advenus par le décès de ses père et mère, pour la somme de 48l.	
1574	1649/01/24	CM	St Chély d'Apcher Rimeize	ALBUISSON Benoît CHASTANG Jeanne	Benoît ALBUISSON d'Espouzolles, fils de + Jean et de + Jeanne ALBUISSON, assisté de VIDAL et Pierre ALBUISSON ses oncles, d'une part et Jeanne CHASTANG de Chassignole, fille de + Piere et de Jeanne GRANIER d'autre. Durand FRANCOIS de Chassignole, beau-frère de la dite Jeanne lui constiyue dot de 220l., une robe,	
1351	1647/01/22	V	St Chély d'Apcher	ALBUISSON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre ALBUISSON d'Espouzolles confesse devoir à Sieur Jacques MICHEL 58l. suite à obligation du 10/04/1642 et pour ce vend au dit Sieur MICHEL un pré contenant une charretée de foin plus une partie de champ.	signé MICHEL.
1706	1649/11/16	Acc.	La Fage Montivernoux	ALDIN Jean RIEUTORT Jean	Par contrat de vente devant Me RESCOUSSIER + Jean ALDIN d'Aldin a vendu à Jean RIEUTORT son beau-fils du Pouget un pré sis à Aldin avec faculté de rachat. Ce jour Jean ALDIN fils du dit + Jean ALDIN vend au dit RIEUTORT le droit de rachat pour 20l.	
1432	1647/11/02	V	St Chély d'Apcher	ALHIER Françoise BRUN Vidal	Françoise ALHIER vve d'Antoine VIDAL vend à Vidal BRUN son beau-fils une petite maison couverte de paille et une partie de jardin avec possibilité de prendre l'eau au puits qui est dans la partie de jardin restant à la venderesse le tout pour 150l.	
1729	1650/01/11	V	St Chély d'Apcher	ALHIER Françoise CHALVET Durand, maçon	Françoise ALHIER vve de + Antoine VIDAL vend à Durand CHALVET son beau-fils mari de Jeanne VIDAL une partie de la baison basse avec cave, qu'habite la dite ALHIER au faubourg, pour 43l.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1580	1649/03/06	Q	St Chély d'Apcher	ALHIER Françoise et RICOU Pierre RICOU Jean	Françoise ALHIER et Pierre RICOU mère et fils confessent avoir reçu de Jean RICOU oncle du dit Pierre, 30l. pour entier paiement des 50l. constituées par + Pierre RICOU père du dit Jean, à + autre Jean en son C.M. avec la dite ALHIER.	
1609	1649/05/16	Acc.	la Fage Montivernoux (Anglars)	ALVERGNAS Jean RICOU Jean	Suite à la vente du 19/04/1645 d'une maison couverte de paille avec son courtilage faite par Jean ALVERGNAS à Jean RICOU devant Me REVERSAT (la Fage), il y a litige sur l'affectation de la basse cour, moyennant le paiement par Jean RICOU de 23l. Le dit ALVERGNAT concède que la basse cour fait partie de la vente.	
1542	1648/08/25	Obl.	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Jean, meunier MURET Etienne, boucher	Jean AMOUROUX confesse devoir à Etienne MURET 30l. et une quantité de blé pour l'annulation d'une obligation qui était pendante.	
1538	1648/07/09	Acc.	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Vidal et SAVY Anne SAVY Barthélémy	Il y a procès entre Vidal AMOUROUX mary d'Anne SAVY d'une part et Barthélémy SAVY fils et héritier de + Etienne d'autre, concernant le leg fait par + Etienne SAVY à la dite Anne sa fille en son T. du 19/03/1639. Accord est trouvé entre les parties pour clore le procès.	mention de Jeanne AMOUROUX sœur du dit Vidal et femme du dit SAVY. Signé AMOUROUX
1604	1649/05/02	Acc.	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Vidal et SAVY Anne SOLIER Jean et SAVY Catherine SAVY Barthélémy	Accord est trouvé pour éviter procès entre Barthélémy SAVY fils et héritier de + Marie CHALVET sa mère d'une part et Vidal AMOUROUX comme mari d'Anne SALVY et Jean SOLIER comme mari de Catherine SAVY d'autre, concernant le leg fait par la dite + CHALVET de 120l. à chacune de ses fille Anne et Catherine SAVY.	mention de Jean CHALVET de Fournels oncle des parties signé : AMOUROUX, SOULHER
1506	1648/04/14	Sub.	St Chély D'Apcher La Fage St Julien	AMOUROUX Vidal, tisserand POULALHON Michel	Vidal AMOUROUX sachant avoir acquis de Jean NOZEYRETTE Vieux du Puech del Mont, par contrat du 27/12/1644 par + Me MICHEL, un pré au prix de 168l., subroge en ses lieu et place Michel POULALHON originaire de la Rochette des Bessons et à présent au Puech del Mont pour 120l.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1382	1647/05/30	CM	St Chély d'Apcher	ASTIER Jean JOUVE Jeanne	Jean ASTIER fils de Bernard, tisserand, et de Jeanne COMBES d'une part et Jeanne JOUVE fille de + Jean et de Marguerite BOULET, assistée de Raymond JOUVE son frère et de Jean son beau-frère, d'autre. La dite Jeanne JOUVE s'est constituée dot de tous ses biens. le dit Bernard ASTIER donne à son fils un métier de bois servant au métier de tisserand. Le dit Raymond JOUVE s'engage à des travaux dans la maison de la dite future. Catherine JOUVE soeur de la future lui donne 5l. Messire Jacsues BOULET curé d'Albaret le Comtal donne à la future 15l. et Messire Pierre BRUN Archi^prêtre de St Chély lui donne une quantité de blé.	signé : BOULET, BRUN
1712	1649/11/22	Q	St Just (15) (Chizolet)	ATGER François ROUZIERE Jean	François ATGER confesse devoir à Jean ROUZIERE 30l.10s. pour prêt	
1656	1649/08/17	Tra.	Nîmes (30) La Fage St Julien	ATGER Jean, travailleur CHEVALIER Jean	Jean ATGER originaire de St Chély et demeurant à Nîmes, transporte à Jean CHEVALIER fils de + Etienne et d'Astruge ASTRUC de la Fouillarade tous les apports et restes dûs de la constitution faite au C.M. du dit Jean ATGER et de + Marguerite CHEVALIER moyennat 12l.10s.	
1411	1647/10/11		St Chély d'Apcher	AVIGNENT Jacques, bourgeois PANAFIEU Pierre, bourgeois	échange de terres entre les parties.	signé : AVIGNENT, PANAFIEU.
1410	1647/10/11	V	St Chély d'Apcher	AVIGNENT Jacques, bourgeois et Catherine BENEL PANAFIEU Pierre, bourgeois	Sieur Jacques AVIGNENT et honnête femme Catherine BENEL vve de + Me Jean ROUX vendent à Sieur Pierre PANAFIEU un pré indivis sis à Rimeize, d'une contenance de trois charretées de foin, appartenant à la dite BENEL et à Jeanne BONNEFOY femme du dit AVIGNENT, pour 300l.	signé : AVIGNENT, PANAFIEU.
1629	1649/06/13		St Chély d'Apcher	BARTHELEMY Jean, CHASSANG Antoine et POULALHON Pierre BONNEFOY Mathieu, taneur	Jean BARTHELEMY maçon de Civeirac, Antoine CHASSANG charpentier et Pierre POULAHON charpentier d'Espouzolles confessent avoir reçu de Mathieu BONNEFOY savoir : le dit BARTHELEMY 105l. des mains de Me Jean CHAMBE beau-père du dit BONNEFOY du fait de la dot constituée à Claire CHAMBE en son C.M. avec le dit BONNEFOY, les dits CHASSANG et POULALHON 60l. chacun des mêmes mains pour même raison,	signé : CHAMBE, BONNAFOY
1498	1648/03/09	Obl.	St Pierre le Vieux Le Malzieu	BASCLE Guillaume FOURNIER Jean et CROZAT Bénézet	Guillaume BASCLE de Civeyrac confesse devoir à Jean FOURNIER de Civeyrac et à Bénézet CROZAT du Malzieu tuteurs de Marguerite FOURNIER fille de + Pierre FOURNIER du Malzieu 125l. 10s. du fait d'obligations et dettes	mention de Marguerite TROCELLIER femme du dit BASCLE.

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1387	1647/06/30	V	Rieutort Les Bessons	BELON Antoinette BOUCHARENC Jean	Antoinette BELON (écrit BELOUNE) vve d'Antoine BOYER de Vitrolles vend à Jean BOUCHARENC de Bonnefon un escousson de pré pour 15l.	
1396	1647/08/02	Acc.	St Chély d'Apcher	BERE Jean SISSAC Antoine, couturier	il y a eu contrat de transaction chez Me Moussier le 31/07/1643 entre Mr Pierre DERBOUZE de Nozières (Aumont), Jean BERT et Isabeau BLANQUET au sujet d'une maison. Il fallait prendre 8 x 20 livres sur Mr Antoine SISSAC Me couturier de St Chély représentant une partie du prix. Suit une autre transaction chez Me CASELEDES le 27/07 dernier, etc.... les parties trouvent accord	en marge Q du 13/09/1650 faite à Antoine BRASSAC
1453	1647/12/29	Acc.	St Chély d'Apcher	BERGER Mathieu et ALHIER Marguerite VANEL Pierre	Il y a procès pendant entre Mathieu BERGER et Marguerite ALHIUER, mariés, et Pierre VANEL de la Chalmette, fils de + Mathieu, concernant le désistat d'un champ sis à la Chalmette. Moyennant la paiement de 10l. par le dit VANEL, les parties renoncent à procès.	mention de Jacques ALHIER frère de la dite Marguerite
1618	1649/06/02	V	Prunières	BERGON Jean et Marguerite MARLET Jean	Jean et Marguerite BERGON frère et sœur de Fermus vendent à Jean MARLET d'Apcher un bois d'une cesterée pour 24l.	
1540	1648/08/23	Acc.	Prunières	BERGON Mathieu et FALCON Delphine FALCON Jacques	Il y a litige entre Mathieu BERGON et Delphine FALCON mariés et Jacques FALCON père de la dite Delphine concernant le délaissement d'un pré. Accord est trouvé entre les parties pour éviter procès.	
1690	1649/10/21	Obl.	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Etienne, tisserand BRESCHET Marguerite	Etienne BESSEYRE confesse devoir à Marguerite BRESCHET fille de + Antoine 36l. pour prêt.	
1496	1648/02/20	Q	St Chély d'Apcher	BESSEYRE Isabeau BESSEYRE Jean	Isabeau BESSEYRE fille de + Alexandre confesse avoir reçu de Jean BESSEYRE son frère et par les mains de Pierre DALMAS couturier, beau-père du dit Jean BESSEYRE, 40l. en moins du leg fait à la dite Isabeau par son père. Les dites 40l. étant en moins de la constitution faite à labeau DALMAS en son C.M. avec le dit Jean BESSEYRE.	signé DALMAS
1449	1647/12/13	Q	Les Bessons	BEYRES Marguerite MICHEL Etienne	Marguerite BEYRES vve de Jean BLANC confesse avoir reçu d'Etienne MICHEL 42l. sur les 150l. que + Pierre BEYRES dont le dit MICHEL est héritier, avait donné à la dite Marguerite par contrat devant Me MOUSSIER	cf : 1592
1592	1649/04/07	Q	Les Bessons	BEYRES Marguerite MICHEL Etienne	Marguerite BEYRES vve de Jean BLANC confesse avoir reçu d'Etienne MICHEL de Lisle 20l. sur les 150l. que + Pierre BEYRES son frère, dont le dit MICHEL est héritier, avait donné à la dite Marguerite par contrat devant Me MOUSSIER	cf : 1449
1514	1648/05/03	V	Les Bessons	BEYRES Pierre MARQUES Jacques	Pierre BEYRES de Crombet vend à Jacques MARQUES de la Rouveyre un champ pour 50l.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1491	1648/02/16	CM	St Chély d'Apcher	BEZ Jean, cordonnier ROUSSET Jeanne	Me Jean BEZ fils de + Me Jean BEZ et de Françoise CHABRIER assisté de Guillaume TOUSSON son parâtre, d'une part et Jeanne ROUSSET fille de + Me Antoine ROUSSET et de Marguerite CHALVET d'autre. La dite Marguerite CHALVET remet à sa fille l'entière hérédité de + Antoine ROUSSET en la forme de son T. par moi notaire, plus lui donne 100l. et la moitié des meubles acquis par ses travaux.	signé BEZ
1624	1649/06/11		Arzenc d'Apcher (Courbepeire)	BOIGES Antoine vieux BOIGES Antoine jeune	Antoine BOIGES Vieux par contrat du 13/1/1643 devant Me PAGES (Breschet) à consenti une obligation de 106l.10s. en faveur d'Antoine BOIGES Jeune son frère lui consentant la jouissance d'une devèze pour 4 années correspondant à la somme de l'obligation. Après le décès du dit Antoine Jeune, le dit Antoine Vieux à confirmé à Marguerite AMOUROUX veuve du dit Antoine Jeune la dite jouissance le temps du remboursement.	
1689	1649/10/20	Obl.	St Chély d'Apcher	BOISSIER Guillaume, travailleur ALHIER Jeanne	Guillaume BOISSIER confesse devoir à Jeanne ALHIER femme de Pierre DELRANC, tisserand, 45l. pour prêt.	
1509	1648/04/24	Q	Termes Arzenc d'Apcher	BOISSONNADE Jean et BRUN Antoine PONSONALHE Jean	Jean BOISSONNADE et Antoine BRUN beau-père et beau-fils de la Molles vendent à Jean PONSONHALE del Bos pour 66l.	
1355	1647/02/07	Q	la Fage St Julien Arcomie	BOISSONNADE Jean, maréchal PLAIGNES Jean	Jean BOISSONNADE confesse avoir reçu de mains de Jean PLAIGNES de la Bessière, 13l.15s. Suite à différentes dettes.	
1650	1649/07/17	Obl.	La Fage St Julien (le Viala)	BONNEFOY Jean BRASSAC Jean	Jean BOBBEFOY autrefois habitant du Viala et aujourd'hui résidant en Languedoc confesse devoir à Jean BRASSAC 70l. pour entier paiement d'une obligation consentie par le dit BONNEFOY et + Isabeau ASTIER en faveur du dit BRASSAC du 10/10/1631 par moi notaire et autre par Me ALBET du 15/09/1641	
1487	1648/02/11	CM	La Fage St Julien (le Puech del Mont)	BONNEFOY Jean RESSOUCHE Jeanne	Jean BONNEFOY fils de + Antoine et de + Isabeau BEYRES d'une part et Jeanne RESSOUCHE fille naturelle de Catherine RESSOUCHE d'autre. La dite RESSOUCHE fait à sa fille donation de la moitié de tous ses biens	présence de Me Jean POULALHON Jeune curé de la Fage, de Pierre son frère du Viala, de Jean SALOMON de Poulges.

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1735	1650/01/23	CM	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	BONNEFOY Jean FOSSE Delphine	Jean BONNEFOY D'Aubuges, fils de + Vidal et de Gonnelle MOURGUE d'une part et Delphine FOSSE du moulin de Finet, fille de Pierre et de Jeanne TESSIER d'autre. Les dit FOSSE et bTESSIER constitue dot à leur fille de 650l., quatre robes, deux couvertures, deux linceuls..... de même la dite Gonnelle MOURGUE fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens. Pierre FOSSE frère de la future lui donne une velle	présence de Jean FOSSE frère de la future
1372	1647/05/03	Tr.	St Chély d'Apcher Les Bessons	BONNEFOY Jean BOUCHARENC Jean	Jean BONNEFOY fils de + Mathieu tanneur, substistue Jean BOUCHARENC dit Delrieu de Treisos pour les allocations en faveur des hoirs du dut + Mathieu BONNEFOY, pour la somme de 22l.	
1653	1649/07/22	Tra.	Languedoc	BONNEFOY Jean BONNEFOY Marguerite	Par acte du 10/08/1640 devant Me DAUNIS, Antoine et André BONNEFOY ont ait rémission à Jean BONNEFOY leur frère de leurs droits sur les biens de + Jean BONNEFOY et Catherine RAOUL leurs père et mère, à charge de les remettre à Marguerite BONNEFOY leur soeur lorsqu'elle se mariera. Par le présent le dit Jean BONNEFOY transporte à la dite MARGUERITE les dits droits.	
1602	1649/04/27	CM	St Chély d'Apcher	BONNEFOY Mathieu, tanneur CHAMBE Claire	Mathieu BONNEFOY d'une part et Claire CHAMBE fille de Me Jean CHAMBE dit la Tour et de + Isabeau ROBIN d'autre. Le dit CHAMBRE constitue dot à sa fille (y compris le leg fait par la + ROBIN en son T. par moi notaire) 300l., une robe, une couverture et deux linceuls.	présence de Jean BONNEFOY frère du futur, de Jean et Claude ROBIN, de Jacques JOYES oncles de la future signé : BONNEFOY, CHAMBE, ROBIN, ROBIN, JOYES
1606	1649/05/05	Q	St Chély d'Apcher	BONNEFOY Mathieu, tanneur CHAMBE Jean	Mathieu BONNEFOY mari de Claire CHAMBE confesse avoir reçu de Me Jean CHAMBE son beau-père et par les mains de Sieur Vidal MICHEL 150l. En moins de la constitution faite à la dite Agnès dans son C.M. ci-dessus, somme qu'il dit vouloir employer à la reconstruction de sa maison	signé : CHAMBE, MICHEL, BONNEFOY cf : 1601, 1602

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1576	1649/01/25	Q	Les Bessons Fau de Peyre	BONNET Jeanne CHASTANG Louis	Jeanne BONNET vve de Jean BOUCHARENC de Treidos confesse avoir reçu de Louis CHASTANG de Charmals 5l. en déduction de la dit constituée en son C.M. avec le + BOUCHARENC, et reconnaît que son + mari avait de son vivant reçu du dit CHASTANG une paire de boeufs.	
1696	1649/11/05	Acc.	La Fage St Julien (Recoules)	BORRIER Jean, tailleur GARDELLE Antoine	Par contrat devant Me ALBET + Barthélémy BONNEFOY de Recoules à vendu à Antoine GARDELL un pré avec faculté de rachat. Jean BORRIER du dit lieu, héritier du dit BONNEFOY voulant exercer son droit de rachat trouve accord avec le dit GARDELLE.	
1472	1648/01/19	T	St Chély d'Apcher	BOSCHET Jeanne vve de BERBIGER Antoine	à Pierre BERBIGER son fils aîné , en plus de ce qu'elle lui a donné, 5s.; à Antoine BERBIGER fils à Jean 6l. Qui seront utilisées à lui apprendre un métier; institue Guillaume BERBIGER son fils son H.U.	
1673	1649/09/22	V	Prunières St Chély d'Apcher	BOSSE Jean GRIMAL Jean, marchand	Jean BOSSE d'Apcher, vend à Me Pierre GRIMAL un jardin sis à Apcher, pour 12l.	signé GRIMAL
1674	1649/09/22	Obl.	Prunières St Chély d'Apcher	BOSSE Jean GRIMAL Jean, marchand	Jean BOSSE D'Apcher confesse devoir à Me Pierre GRIMAL un jardin sis à Apcher, 23l. pour la valeur d'une quantité de blé dont le dit BOSSE était engagé	signé GRIMAL
1387	1647/06/30	Q	St Chély d'Apcher Arzenc d'Apcher	BOSSE Jean, blancher ROUZIERE André	Jean BOSSE Vieux, mari de Marie ROUZIERE confesse avoir reçu d'André ROUZIERE son beau-frère de Cabrières 80l. suite à l'obligation consentie à la dite Marie par le dit André devant me CONORT (Albaret) le 07/02/1746.	
1563	1648/11/30	V	St Chély d'Apcher	BOSSE Vidal, charpentier GRIMAL Jean, marchand	Vidal BOSSE vend à Me Jean GRIMAL un jardin d'une cartonnade de terre pour 10l.10s.	signé GRIMAL
1751	1650/03/06	V	St Chély d'Apcher Prunières	BOSSE Vidal, charpentier MARLET Pierre	Vidal BRUN originaire d'Apcher et habitant St Chély vend à Pierre MARLET d'Apcher, un champ contenant cinq cartonnées de terre pour 36l.	
1384	1647/05/31	Acc.	St Chély d'Apcher Marvejols	BOUCHARD Jean, marchand ROCHEVALIER André, marchand	Les parties en procès concernant le solde de la vente d'une jument trouvent un accord.	
1473	1648/01/23		St Chély d'Apcher	BOUCHARD Jean, marchand ST FLOUR Jean	Jean BOUCHARD confesse avoir reçu de Me Jean ST FLOUR son beau-frère, 100l. Dont le dit ST FLOUR était obligé par contrat du 22/01/1644.	signé ST FLOUR
1391	1647/7//16	Q	St Chély d'Apcher Albaret le Comtal	BOUCHARENC Antoine BOULET jacques, prêtre	Antoine BOUCHARENC mari de Marguerite GALHARDON confesse avoir reçu de Me Jacques BOULET, docteur en théologie, curé d'Albaret le Comtal 30l. Et divers ustensils, suite au C.M. ci-dessus.	signé : BOUCHARENC (père), BOULET.

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1388	1647/07/15	CM	St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Antoine GALHARDON Marguerite	Antoine BOUCHARENC fils de Me Vidal BOUCHARENC et de Catherine COULOMB d'une part et Marguerite GALHARDON fille de + Me Jean GALHARDON et de Catherine BOULET assistée Messire Jacques BOULET curé d'Albaret le Comtal son oncle , d'autre. Le dit Me jacques BOULET fait donation à la dite Marguerite d'une maison basse avec boutique et cour, sise rue Droite, avec les meubles qui y sont, plus la somme de 30l. De même Vidal BOUCHARENC donne à son fils la somme de 30l.	signé : BOUCHARENC (père), BOULET.
1703	1649/11/10	Don.	Les Bessons	BOUCHARENC Antoine BOUCHARENC Aldette	Antoine BOUCHARENC dit Panty, en danger de mort, fait donation à Aldette BOUCHARENC sa fille de tous ses biens à charge d'assurer ses honneurs funèbres et de payer ses dettes et de payer à Jeanne, Béatrice et Guillaume BOUCHARENC ses filieuls à chacun 5s. ainsi qu'aux enfants de Louis BOUCHARENC son autre fils.	présence d'Antoine BOUCHARENC dit Clergue de Veyres qui signe.
1703	1649/11/10	V	Les Bessons St Chély D'Apcher	BOUCHARENC Antoine CHALVET Jean et jacques, bourgeois	Antoine BOUCHARENC dit Panty de Veyres vend à Jean et Jacques CHALVET un bois contenant cinq cartonnées pour 16l.	présence d'Antoine BOUCHARENC dit Clergue de Veyres.
1510	1648/04/28	Obl.	St Chély d'Apcher	BOUCHARENC Antoine GALHARDON Antoine, cordonnier	Andtoine BOUCHARENC fils de Me Vidal BOUCHARENC confesse devoir à Antoine GALHARDON son beau-frère 20l. pour prêt. De plus le dit GALHARDON en cause nde mort donne à Marguerite GALHARDON sa sœur, femme du dit BOUCHARENC ycelle somme ainsi que tous ses biens	signé GALIARDON, BOUCHARENC (Vidal)
1459	1648/11/24	Tra.	les Besson	BOUCHARENC Gasparde	Gasparde BOUCHARENC fille de + Pierre et + Jeanne MATHIEU de la Rochette, transporte à Jeanne EBLE et Jean BOUCHARENC son fils, tous ses biens et droits paternels et maternels, moyennant 600l., deux robes, deux couverture, une vache.....	présence de Jean BOUCHARENC fils de Barthélémy de Treidos.
1517	1648/05/11	Q	Les Bessons	BOUCHARENC Jean BOUCHARENC Pierre	Jean BOUCHARENC de Bonnefon confesse avoir reçu de Pierre BOUCHARENC de Treidos 69l, un linceul,...en déduction de la dot de Cécile BOUCHARENC femme du dit Jean BOUCHARENC en son C.M. par moi notaire.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1358	1647/03/02	CM	Les Bessons	BOUCHARENC Jean dit Delrieu ASTRUC Jeanne	Jean BOUCHARENC dit Delrieu de Treidos d'une part et Jeanne ASTRUC vve de Jean BOUCHARENC dit Auvergnat de la Rochette d'autre. La dite ASTRUC s'est constituée dot de tous ses biens soit 120l.	présence de Bertrand ASTRUC frère de la future, d'Etienne BOUCHARENC son beau-frère.
1508	1648/04/23	Acc.	Rimeize	BOUCHARENC Marguerite GRIMAL Etienne	Marguerite BOUCHARENC vve de Pierre GRANIER et Etienne GRIMAL de Chassignoles étant en procès concernant une reconnaissance faite le 02/02/1646 devant Me MOUSSIER suite au C.M. passé entre le dit GRIMAL et Catherine GRANIER fille de la dite BOUCHARENC, lequel contrat n'aurait pas été suivi d'effets, trouvent accord moyennant 45l. à payer à la dite BOUCHARENC.	
1427	1647/10/30	Q	Les Bessons	BOUCHARENC Pierre MICHEL Etienne	Pierre BOUCHARENC de Treidos fils de + Etienne, mari de Catherine SAVARIC, confesse avoir reçu d'Etienne MICHEL 18l. Restant de la somme donnée par Pierre BEYRES beau-frère du dit MICHEL à Antoinette BEYRES sa sœur et mère de la dite Catherine en son C.M. avec Guillaume SAVARIC.	
1702	1649/11/09	Q	Les Bessons	BOUCHARENC Pierre RIMEIZE Jean	Pierre BOUCHARENC confesse avoir reçu de Jean RIMEIZE son beau-père 70l. part de la constitution d'Imberte RIMEIZE femme du dit BOUCHARENC.	
1556	1648/10/29	Don.	St Chély d'Apcher	BOUCHET Anne BOUCHET Antoinette	Anne BOUCHET qui a fait donation à Me Guillaume BERBIGER son neveu cardeur, de tous ses biens sous la réserve de lui rendre les honneurs funèbres et de payer son leg à Antoinette BOUCHET sa nièce de Chassignoles, fait don également à sa dite nièce d'une de ses robes et d'une chemise.	
1558	1648/11/24	T	St Chély d'Apcher	BOUCHET Anne vve en seconde nocce de MARTIN Jean	fait sa sépulture au tombeau de Jean ASSENAT son premier mari, institue Guillaume BERBIGER son neveu son H.U., révoquant ses précédentes donations.	
1687	1649/10/19	Acc.	St Chély d'Apcher Albaret le Comtal	BOUDON Antoine BOUSSUGE Jean	Me Antoine BOUDON fils de Me Raymond BOUDON et de + Anne d'ARBOUZE ratifie envers Jean BOUSSUGE de la Pagerie fils et héritier de Jean BOUSSUGE dir Daudon, le contrat de vente devant Me MOUSSIER fait par le dit RAYMOND BOUDON au dit + Jean BOUSSUGE Daudon, à + Jacques SALVAY et à Laurent MOURGUE son beau-fils, tous de la Pagerie, de la métairie sise à la Pagerie au nom de + Anne d'ARBOUZE.	signé : BOUDON, BOUDON

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1445	1647/11/26	V	Fau de Peyre St chély d'Apcher	BOUDON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre BOUDON de Rimeizenc vend au Sieur Jacques MICHEL un petit pré sis à Rimeyzenc d'une demie charretée de foin pour 42l.	signé MICHEL
1530	1648/06/25	Obl.	Fau de Peyre St Chély d'Apcher	BOUDON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre BOUDON de Rimeizenc confesse devoir au Sieur Jacques MICHEL 63l. suite à prêt	signé MICHEL
1753	1650/03/06	Sub.	St Chély d'Apcher	BOULET Antoine CAILA Jacques, prêtre	Antoine BOULET fils de + Antoine subroge à Mre Jacques CAILA, docteur en théologie, les droits qu'il a sur un pré de 6 à 7 quintaux de foin pour 25l.12s.6d.	signé CAILA
1545	1648/08/27	V	La Canourgue St Chély d'Apcher	BOULET Antoine, apothicaire BOULET Antoine, marchand	Me Antoine BOULET originaire de St Chély et demeurant à la Canourgue vend et transporte à Me Antoine BOULET son frère aîné le solde des legs faits par + Guillaume BOULET et Claude SAVY leur père et mère, ainsi que tous ses droits sur les biens délaissés par yceux, contre quoi le dit BOULET Antoine vieux héritier de ses père et mère cède au dit Antoine BOULET jeune un champ sis à Chassignoles.	signé BOULET, BOULET
1645	1649/07/08	Acc.	St Chély d'Apcher	BOULET Antoine, marchand MICHEL Jacques, docteur en droit	Il y a accord entre Jacques MICHEL et antoine BOULET sur la possession d'un pré dont le dit BOULET a acquis les droit par subrogation de Jean PASCAL marchand de Chaudesaigues (15) par contrat du 26/02/1643 de moi notaire. Droitsobtenus par le dit PASCAL de la Cour de Nîmes.	
1661	1649/08/27	V	La Canourgue St Chély d'Apcher	BOULET Antoine, marchand BRESCHET Pierre, marchand	Me Antoine BOULET vend à Sieur Pierre BRESCHET un champ sis à Chassignoles, contenant trois cestérées de terre, pour 160l.	signé BOULET, BOULET
1502	1648/03/31		Albaret le Comtal St Chély d'Apcher	BOULET Jacques, prêtre BOULET Antoine	Il y a procès entre Mre Jacques BOULET docteur en théologie, curé d'Albaret le Comtal et Me Antoine BOULET son frère concernant la part revenant au dit Jacques de son titre clérical et de la succession de + Guillaume BOULET et de + Claude SAVOYE son père et sa mère dont le dit Antoine est l'héritier. Accord est trouvé moyennant le paiement par le dit Antoine de la somme de 515l.	mention de Catherine BOULET fille de Me Antoine signé : BOULET, BOULET
1691	1649/10/21	V	La Fage Montivernoux (le Pouget)	BOUT Antoine CHEYLAR Jean, vieux	Antoine BOUT confirme à Jean CHEYLAR vieux, la vente d'un pré faite devant Me RESCOUSSIER (la Fage) le 18/12/1639 pour 15l.	
1536	1648/07/07	Q	Termes	BOUTAN Antoinette et BOUSSUGE Jean HOSTALIER Jean et Jean	Antoinette BOUTAN vve de Jean BOUSSUGE et Jean BOUSSUGE mère et fils, confessent avoir reçu de Jean HOSTALIER et autre Jean HOSTALIER père et fils de Berc, 220l., une vache pleine, 4 brebis, une robe.... De la dot constituée à Jeanne HOSTALIER en son C.M. avec Jean BOUSSUGE fils par Me CAZELEDES	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1393	1647/07/18	Q	St Just (15)	BOUTAN Jean, tisserand BRUGIER Jean	Jean BOUTAN de Monteil confesse avoir reçu de Jean BRUGIER son beau-frère de Charmensac 30l. léguées par + Marguerite TEISSEYDRE à Marie BRUGIER sa fille, sœur du dit Jean BRUGIER et femme du dit Jean BOUTAN en son T. du 19/12/1640 par Me BERC (Faverolles). La dite somme servant à régler diverses obligations.	
1424	1647/10/26	Acc.	Blavignac	BOYER Hélix BOYER Louis	Hélix BOYER de Rouveyret à procès pendant avec Louis BOYER son frère pour obtenir de Jeanne ASTIER sa mère le leg fait par + Jean BOYER son père et pour obtenir le leg fait Par autre + Jean BOYER son oncle et Parrain en son T. du 25/04/1627 par me MASPETIT. pour éviter procès la dite Hélix BOYER transporte à Louis BOYER son frère ses droits sur les dits legs, moyennant 540l., une vache, 4 brebis et une robe.	
1446	1647/11/28	Q	La Fage St Julien	BOYER Jean BOISSONADE Jean, maréchal	Jean BOYER plus vieux, fils de + Barthélémy confesse avoir reçu de Jean BOISSONADE 15l. en moins des 30l. léguées au dit BOYER par Pierre BOYER son frère en son T. du 09/12/1643 par moi notaire. Le dit BOISSONADE agissant comme père de Philippe BOYER femme de Jean BONNEFOY héritier du dit Pierre BOYER.	
1434	1647/11/03	CM	Blavignac	BOYER Louis TUFFERY Agnès	Louis BOYER de Rouveyret, fils de + Jean et de Jeanne ASTIER d'une part et Agnès TUFFERY fille de Jean TUFFERY et de Philippe VANEL du dit lieu d'autre. Les dits Jean TUFFERY et Philippe VANEL constituent à leur fille dot de 540l., 3 robes, 2 couvertures de laine, une vache et son veau..... La dite Jeanne ASTIER héritière du dit + Jean BOYER remèt au dit Louis BOYER son fils l'entière hérédité selon le T. du dit + BOYER par Me CAZALEDES et de plus lui donne 60l.	présence de Jean GRIMAL et François TUFFERY frère et beau-frère des futurs époux (?)
1518	1648/05/11	Q	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	BRASSAC Cécile VIDAL André et Vidal	Cécile BRASSAC de Mazeirac vve de Jean SAVY confesse avoir reçu d'André VIDAL des Clauzes 6l.14s. et de Vidal VIDAL frère du dit André, par les mains de Jeanne BOUCHARENC femme du dit Vidal, 9l.8s. comme reste du contrat d'accord	
1419	1647/10/18	Q	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	BRASSAC Cécile VIDAL André	Cécile BRASSAC vve de Jean SAVY de Mazeyrac, confesse avoir reçu d'André VIDAL des Clauzes 5l16s. et 3l.10s. pour la moitié d'une robe, en moins de ce que le dit VIDAL est obligé envers la dite BRASSAC suite au contrat d'accord entre les héritiers de + Vidal VIDAL frère du dit Jean par moi notaire.	cf : 1506

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1506	1648/04/08	Q	St Pierre le Vieux	BRASSAC Cécile VIDAL Vidal	Cécile BRASSAC vve de Jean SAVY de Mazeyrac, confesse avoir reçu de Vidal VIDAL des Clauzes absent, par moi notaire 12l.2s. Et de Vidal VIDAL des Clauzes présent 4l.10s. le tout en moins du contrat d'accord entre les parties	cf : 1419
1366	1647/04/11	V	St Chély d'Apcher	BRASSAC Jacques FARREYRE Jacques, tisserand	Jacques BRASSAC vend à Jacques FARREYRE la faculté d'entourage du "chapiol" entre la maison au nom de sa femme et le terrain où le dit FARREYRE veut édifier, pour 24l.	
1619	1649/06/04	T	La fage St Julien (le Viala)	BRASSAC Vidal	à Antoine BRASSAC plus jeune son fils 700l.; à Philippe BRASSAC sa fille 900l. plus un coffre et habillement; institue Antoine BRASSAC plus vieux son fils son H.U.	mention de + Isabeau PINHEDE femme du testateur. Cf : 1633
1633	1649/06/14	T	La Fage St Julien	BRASSAC Vidal	à Philippe BRASSAC sa fille 1000 l., un coffre et habillement; à Antoine BRASSAC plus jeune son fils 800l.; institue Antoine BRASSAC plus vieux, son fils son H.U.	mention de Jean BRASSAC frère du testateur, marié à St Urcize (15) cf : 1619
1684	1649/10/17	Tra.	St Chély d'Apcher	BRESCHET Marguerite BRESCHET Jeanne	Marguerite BRESCHET fille de + Antoine et de + Jeanne RAOUL transporte à Jeanne BRESCHET sa sœur, autorisée par Me Pierre DALMAS son mari, tous ses biens et droits advenus du décès de la dite Jeanne RAOUL, et ce pour 150l.	signé DALMAS
1612	1649/05/20	V	St Chély d'Apcher	BRESSOLIER Pierre, hoste LAFITTE Louis, tisserand	Pierre BRESSOLIER vend à Louis LAFITTE	mention de Marguerite DEFABRIQUE belle-mère du dit LAFITTE un terrain à construire pour 23l.
1716	1649/12/19	Q	St Chély d'Apcher St Léger de Peyre	BROS Jean dit Rouquat GALAUD Pierre	Jean BROS dit ROUQUAT de Sarroul, comme mari de Jeanne BRUN et comme ayant droit de Mre Pierre BRUN, prêtre, son beau-frère et de Marie BRUN sa belle-mère, confesse avoir reçu de Pierre GALAUD jeune, 320l. suite à contrat de vente et rémission du 05/10/1646 par Me DUCROS (le Malzieu)	signé BROS, GALAUD

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1739	1650/02/03	Tra.	St Chély d'Apcher	BROS Pierre SAVY Jean, tisserand	Pierre BROS plus âgé, fils de + Jean BROS transporte à Jean SAVY son oncle, ses droits de son chef et comme ayant droit de ses + frère et sœur, sur les biens de + Marguerite BONNEFOY, pour 4l.	
1689	1649/10/19	Tra.	St Chély d'Apcher	BROS Pierre SOLIER Pierre, marchand	Pierre BROS premier du nom, fils de + Jean et de + Isabeau SOLIER transporte à Pierre SOLIER son oncle, ses droits sur la maison qui a appartenu à la dite + Isabeau SOLIER sa mère et sur les biens de son + père, le tout moyennant 12l.	signé BROS
1701	1649/11/09	V	St Chély d'Apcher Les Bessons	BROS Raymond et Pierre, tanneurs BOUCHARENC Pierre	Raymond et Pierre BROS vendent à Pierre BOUCHARENC un pré de deux charretées de foin pour 90l. dont 30l. à prendre de Jean RIMEIZE beau-père du dit BOUCHARENC en moins de la constitution faite à Imberte RIMEIZE femme du dit BOUCHARENC.	
1614	1649/05/21	V	St Chély d'Apcher	BRUN Vidal PELISSE Pierre, tisserand	Vidal BRUN vend à Pierre PELISSE originaire de Chassignoles et demeurant à St Chély une maison couverte de paille, avec jardin pour 200l. La dite somme venant pour grande partie de la dot de Claude CHABERT femme du dit PELISSE.	mention de Françoise ALHIER belle-mère du dit BRUN cf : 1617
1642	1649/07/04	CM	Arcomie la Fage St Julien	BRUNEL Jean BRASSAC Jeanne	Jean BRUNEL de Tibiron fils de + Pierre et de + Jeanne JULHIEN d'une part et Catherine BRASSAC de Recoules, fille de + Durand et de Catherine RONGES d'autre. La dite Jeanne BRASSAC s'est constituée dot de tous ses biens dus par Antoine FOURNIER son beau-frère selon les termes du contrat ci-dessus. De même Jeanne et Cécile BRUNEL soeurs du dit Jean lui transporte leurs droits sur les biens de leurs père, mère, ayeux et ayeules, oncles et tantes, frères et soeurs pour la somme de 200l. et une robe à chacune.	présence d'Etienne BRUNEL de Tibiron, oncle du futur. Cf : 1692
1692	1649/10/24	Q	Arcomie la Fage St Julien	BRUNEL Jean FOURNIER Antoine	Jean BRUNEL de Tibiron confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère de Recoules 150l., deux couvertures, deux linceuls....en moins de la constitution faite à Jeanne BRASSAC femme du dit BRUNEL en son C.M. par moinaire.	cf : 1642
1525	1648/06/08		St Just (15) (Romagnac)	BRUNEL Philippe CHALVET Guillaume	Philippe BRUNEL vve de + Bertrand BRUN et Guillaume CHALVET son gendre ont fait la convention suivante : la dite BRUNEL fait rémission au dit CHALVET à ses droits sur sa constitution faite dans son C.M. avec le dit BRUN sous réserve que le dit CHALVET s'engage à payer à Jeanne, Catherine et Valérie BRUN ses filles, à chacune 100l. lors de leur mariage ou à l'âge de 25ans, et que le dit CHALVET laisse à la dite BRUNEL sa vie durant la jouissance de maison et jardin.....	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1637	1649/06/29	Acc.	Fournels	BUFFIER Mathieu DAUNIS Marguerite	Il y a procès entre Mathieu BUFFIER de Varennes et Jeanne CHABANETTE vve de Jean DAUNIS de Fromagière concernant une somme de 70l. Venant d'un procès entre + Jean DAUNIS et Jean BUFFIER. Il y a accord pour mettre fin au procès entre Jean (?) BUFFIER d'une part et Marguerite DAUNIS et Etienne PASTOURAL d'autre, lesquels respectivement belle-soeur et beau-fils de la dite CHABABETTE tant en leur nom que celui de la dite CHABANETTE.	
1372	1647/05/03	Q	St Chély d'Apcher	CAILA André, bourgeois RAOUL Vidal	Sieur André CAILA confesse avoir reçu de Vidal RAOUL de Sarrus 50l pour solde du contrat de vente	signé CAILA
1686	1649/10/18	Q	St Chély d'Apcher Les Bessons	CAILA André, bourgeois ROUVIERE Jean	Sieur André CAILA confesse avoir reçu de Jean ROUVIERE mari de Jeanne EBLE, 178l. dont les + Jean et Pons EBLE ayeul et père de la dite Jeanne, étaient débiteur envers le dit CAILA suite à vente et obligations	signé CAILA
1614	1649/05/20	Q	La Chazede Peyre Rimeize	CERTO Bernard GRIMAL Etienne	Bernard CERTO de Vimenet confesse avoir reçu d'Etienne GRIMAL son beau-frère de hassignoles 60l. Constituées par Jeanne CONSTAND de son chef à Jeanne GRIMAL sa fille, en son C.M. avec le dit CERTO par moi notaire.	
1360	1647/03/04	CM	La Chazede Peyre Rimeize	CERTO Bernard GRIMAL Jeanne	Bernard CERTO de Vimenet d'une part et Jeanne GRIMAL de Chassignoles, fille de + Pierre et de Jeanne CONSTAND assistée d'Etienne GRIMAL son frère, d'autre. Les dit Etienne GRIMAL et Jeanne CONTAND constituent à la future dot de 180l.,	
1398	1647/08/11	CM	Rimeize Les Bessons	CETTE Antoine, travailleur BONNET Marie	Antoine CETTE de la Chalmette d'une part et Marie BONNET de la Rouveire fille de feu Jean et de + Jsabeau GUY d'autre. La dite BONNET se constitue dot de tous ses biens, dot le précaire baillé par Guillaume BONNET son frère et 17l. de son industrie.	
1519	1648/05/11	Q	Langogne St Pierre le Vieux	CHABALIER Antoine BRASSAC Cécile	Me Antoine CHABALIER de Malpertus confesse avoir reçu de Cécile BRASSAC sa belle-mère de Mazeirac 42l. en moins de la dot constituée à Catherine SAVY sa femme.	signé CHABALIER
1659	1649/08/27	T	St Chély d'Apcher	CHABERT Marguerite	fait sa sépulture au couvent des RR.PP. de St François de la ville. Lègue : à Marguerite CHABERT fille d'Antoine sa nièce 9l.; à Anne CHABERT sa sœur femme de Pierre GIRARD ses robes plus 24l.10s. Pour fournir aux funèbres de + Gonnette BOULET leur mère; à Jean SARRAZIN son mari la jouissance de sa maison pour deux années à compter de son décès; institue conjointement Jean SARRAZIN son ,amri, Jean et Anne CHABERT ses frère et soeur, ses H.U.	mention de Vidal CHABERT frère de la testatrice. Cf : 1665

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1665	1649/08/27	Cod.	St Chély d'Apcher	CHABERT Marguerite	Marguerite CHABERT femme de Jean SARRAZIN sachant s'être constituée dans son C.M. entre autre la somme de 200l. pour la valeur de certains meubles, obligations et autres choses, et avoir le 27 de ce mois fait son T., déclare par ce codicille que le dit Jean SARRAZIN n'a pas fait profit de ces 200l. et ne soit en conséquence ni recherché, ni inquiété par ses co-héritiers pour cette somme.	cf : 1659
1667	1649/08/30	Acc.	St Chély d'Apcher	CHABERT Vidal, Me cardeur CHABERT Marguerite	Il y a procès pendant entre Vidal CHABERT et Marguerite CHABERT sa sœur concernant le leg testamentaire fait par + Pierre CHABERT leur père. La dite CHABERT atteinte de maladie et voulant se réconcilier avec son frère trouve accord, assistée de Jean SARRAZIN son mari, d'Antoine et Anne CHABERT, tous les trois cohéritier de la dite CHABERT.	
1581	1649/03/21	T	St Chély d'Apcher	CHALVET Jacques vieux, bourgeois	fait sa sépulture en l'église des RR. PP. Cordeliers de la ville, lègue : à Jean POUGET son neveu, 100l.; à Jeanne CHALVET femme de François TUFFERY 40l.; à Béatrice BIGOT outre les avantages qu'il lui a faits en son C.M. 60l., un lit, deux linceuls.....et une pension annuelle; à Hélix POUGET femme de Me Antoine HERMET une obligation de 30l.; aux enfants de + Antoine POUGET 30l. et une obligation de plus grande valeur que le + POUGET lui avait consentie; institue Jean CHALVET son neveu, bourgeois de cette ville, son H.U.	signé CHALVET
1725	1650/01/04		St Chély d'Apcher	CHALVET Jacques vieux, bourgeois MICHEL Jean, hoste	échanges de terres entre les parties	signé CHALVET
1371	1647/05/02	Tr.	St Chély d'Apcher	CHALVET Jacques, marchand BOULET Antoine	Jacques CHALVET vieux transporte à Antoine BOULET fils de + Antoine, ses droits sur l'acquisition faite de Jean NOZEIRETTE d'un pâturage pour 120l.	signé CHALVET
1607	1649/05/07	Q	St Chély d'Apcher Les Bessons	CHALVET Jean jeune, bourgeois ROUVIERE Jean	Jean CHALVET jeune, confesse avoir reçu de Jean ROUVIERE, mari de Jeanne EBLE 32l.10s. pour obligation de plus grande valeur de 08/1612 par Me VALENTIN que + Jean EBLE a consentie à + Jacques BROS de Charmal duquel le dit CHALVET à droit.	signé CHALVET

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1556	1648/11/23	Tra.	St Chély d'Apcher St Pierre le Vieux	CHALVET Jean, bourgeois RAMADIER Etienne	Jean CHALVET procureur et ayant charge de Jeanne DURAND femme d'Antoine RAYMOND de Vareilles résidant à Assier (46), cède et transporte à Etienne RAMADIER fils de Jean de Mazeyrac la rente de 50s. Annuels consentie par Jean RAMADIER au dit RAYMOND en paiement de la vente d'un champ le 08/09/1633 par Me FAYOL (le Malzieu), transport fait pour 42l.	signé CHALVET
1477	1648/01/25	Don.	St Chély d'Apcher	CHALVET Marie SAVY Barthélémy	Marie CHALVET vve de + Etienne SAVY meunier du moulin des Robert, fait donation à Barthélémy SAVY son fils la moitié de tous ses biens sous réserve d'usufruit sa vie durant.	
1626	1649/06/12	V	Bacon l'Eglise St Chély d'Apcher	CHALVET Michel et CONORT Antoine MICHEL Jacques, docteur en droit	Michel CHALVET et Antoine CONORT beau-père et beau-fils, vendent à Sieur Jacques MICHEL un pré d'une charretée de foin plus deux champs et un jardin, plus un autre pré de deux charretées de foin, le tout pour 250l. somme estimée due par les vendeur comme solde du prix de l'arrentement de la métairie du Sieur MICHEL sise au Bacon.	signé MICHEL
1601	1649/04/27	V	St Chély d'Apcher	CHAMBE Jean, marchand MICHEL Vidal, docteur en droit	Me Jean CHAMBE dit de la Tour vend à Sieur Vidal MICHEL, lieutenant et juge de St Chély, un pré contenant cinq charretées de foin pour 400l. que le dit vendeur destine à la constitution qu'il prétend faire à Claire CHAMBE sa fille en son C.M. avec Mathieu BONNEFOY, tanneur.	en marge mention de Louis CHAMBE fils du dit Jean signé CHAMBE cf : 1602, 1604
1631	1649/06/13	Q	St Chély d'Apcher	CHAMBE Jean, marchand MICHEL Vidal, bachelier en droit	Me Jean CHAMBE confesse avoir reçu de Sieur Vidal MICHEL, lieutenant et Juge de St Chély 150l. du reste de la vente faite par moi notaire utilisées aux réparation que mathieu BONNEFOY beau-père du dit CHAMBRE à fait faire à sa maison.	signé : MICHEL, CHAMBE, BONNEFOY
1529	1648/06/20	V	Fau de Peyre (les Gouttes)	CHARDAIRE Antoine CHASTANG Pierre	Antoine CHARDAIRE vend à Pierre CHASTANG plus vieux, une maison avec courtilage sise au dit lieu, pour la somme de 12 fois vingt dix livres (?)	mention d'Antoine et André CHARDAIRE ayeul et père du vendeur. Signé CHARDAIRE
1370	1647/05/01	V	La Fage Montivernoux (Grandviala)	CHARDAYRE Pierre TEISSEDRE Jean	Pierre CHARDAYRE vend à Jean TEISSEDRE un pré clos de murailles, contenant une petite charretée de foin, pour 38l.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1608	1649/05/09	V	Les Bessons (la Rouveire)	CHARRADON Marie CHARRADON Raymond	Marie CHARRADON vend à Raymond CHARRADON son frère une partie de maison et jardin comme ayant droit de Philibert, Pierre et Jean CHARRADON ses frères moyennant 24l.	
1385	1647/06/10	Acc.	Rimeize	CHARREYRE Antoinette CHASTANG André	Suite à la vente du 21/04/1644 faite par Jeanne LIMANHES vve de Jean CHASTANG de Monteil à André CHASTANG de Sarroulhet d'un escousson de pâturage pour 25l., Antoinette CHARREYRE vve de Jean LIMANHES et mère de la dite Jeanne est intervenue comme ayant un droit d'hypothèque et menace de procès le dit acheteur.	
1475	1648/01/23	Q	St Chély d'Apcher	CHASSANG Jean AMOUROUX Vidal	Jean CHASSANG confesse avoir reçu de Vidal AMOUROUX son beau-frère 30l. comme reste de la constitution faite à Marie AMOUROUX sa femme	signé AMOUROUX
1638	1649/06/29	Acc.	Rimeize (Sarroulhet)	CHASTANG André CHASTANG Jean	Il y a procès entre Jacques CHASTANG et Jean CHASTANG son frère concernant le leg fait par + Jacques CHASTANG leur père dont Jean est l'héritier, au dit Jacques en son T. du 26/04/1628 devant Me MOUSSIER et concernant la part revenant au dit Jacques dans la succession de + Catherine CHASTANG leur soeur. Accord est trouvé entre les frères pour mettre fin au procès.	
1543	1648/08/25	Q	St Chély d'Apcher	CHASTANG André, tisserand AMOUROUX Jean, meunier	André CHASTANG, mari de Marie AMOUROUX, confesse avoir reçu de Jean AMOUROUX son beau-frère, 30l. pour entier paiement de la constitution faite à la dite Marie en son C.M. par Me ALBET.	
1569	1649/01/11	CM	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	CHASTANG Barthélémy PROUZET Agnès	Barthélémy CHASTANG originaire de St Alban et demeurant à Espouzolles, fils de Claude et de Catherine TALLON d'une part et Agnès PROUZET fille de Me André PROUZET et de Marie HERMET D'autre. André PROUZET et autre André PROUZET ayeul et père de la dite Agnès lui font donation de la moitié de tous leurs biens. Le dit Barthélémy CHASTANG futur époux s'est constitué de son chef 350l.	
1572	1649/01/24	T	St Alban sur Limagnole (la Rouveire)	CHASTANG Claude	à Philippe CHASTANG sa fille femme de Jean GRANIER outre sa dot, 5s.; à François CHASTANG son fils outre ce qu'il lui a donné en son C.M., 5s.; à Barthélémy CHASTANG 140l.; institue Jean CHASTANG son fils son H.U.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1482	1648/02/09	CM	St Alban sur Limagnole St Chély d'Apcher	CHASTANG François RICOU Agnès	François CHASTANG de la Rouveyre, fils de Claude et de Catherine TALLON d'une part et Agnès RICOU fille de Jean et de Jeanne GRIMAL d'autre. Les dit RICOU et GRIMAL font donation à leur fille de la moitié de tous leurs biens. Le futur époux apporte la somme de 410l. de ses travaux, constituée de bétails et d'obligations. Les dits CHASTANG et TALLON et Jean CHASTANG leur fils aîné donnent au dit François futur époux, la somme de 200l.	cf : 1597
1593	1649/04/12	Don.	St Chély d'Apcher	CHAUSSE Jean CHAUSSE Jean	Jean CHAUSSE ayant fait le 23/10/1644 devant Me GERMARENC donation à Jean CHAUSSE son fils, confirme celle-ci	
1444	1647/11/21	Q	St Chély d'Apcher St Marc (15)	CHAZOT Guillaume CHAZOT Antoine	Guillaume CHAZOT natif de St Marc et demeurant à St Chély confesse avoir reçu d'Antoine CHAZOT son frère 80l. pour le leg fait au dit Guillaume par ses père et mère en leur T. par Me BERG	
1657	1649/08/26	Tra.	Massillargue (30) La Fage St Julien	CHEVALIER Antoine CHEVALIER Jeanne	Antoine CHEVALIER fils de + Vidal de la Fouillarade , marié et demeurant à Massillargue, averti du contrat de rémission fait par lui en faveur de Guiot SALGUES son oncle devant Me CHASTANG (Aumont) et d'autre contrat de rémission fait par le dit SALGUES en faveur de Jeanne CHEVALIER fille de + Etienne de la Fouillarade devant Me FILHON (termes) le 13/03/1649, dans ce dernier contrat la dite Jeanne CHEVALIER est en charge de payer au dit Antoine CHEVALIER 215l. pour le dit SALGUES. En raison des dits contrats, Antoine CHEVALIER transporte à Jeanne CHEVALIER sa nièce la dite somme de 215l., ainsi que tous les apports et intérêts liés jusqu'à ce jour, le tout pour 200l.	signé CHEVALIER
1698	1649/11/06	Q	Termes	CLAVIERE Antoine DURAND François	Antoine CLAVIERE mari de Marguerite DURAND, confesse avoir reçu de François DURAND son beau-frère de Berc, 20L. Et la valeur de deux robes, en moins de la constitution faite à Marguerite DURAND, et 5l. du leg fait par Philippe MATHIEU à la dite Marguerite sa fille	signé CLAVIERE, FALEYT
1417	1647/10/17	Q	St Chély d'Apcher	COLORUN Marguerite SAINT FLOUR Jean	Marguerite COLORUN vve de + Jean GALIN confesse avoir reçu de Me Jean ST FLOUR 10l. en moins des 160l. dûes pour la vente d'une maison par Jean GALIN le 26/03/1645 par moi notaire, ainsi que 7l.10s. pour les intérêts.	signé ST FLOUR
1597	1649/04/21		La Fage St Julien	CONSTAND Vidal CONSTAND Etienne	Il y a accord suite au contrat du 16/11/1645 par + Me R. ALBET pour régler entre Vidal et Etienne CONSTAND les biens issus de la succession de + Jeanne CONSTAND leur sœur.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1377	1647/05/22	Acc.	Cruzy (34) St Chély d'Apcher	COULET Jean MATHIEU	Il y a procès entre Jean et Pierre COULET d'une part et Pierre MATHIEU leur oncle d'autre , concernant les héritages de + Guillaulette MATHIEU fille de + Jean, mère des dits COULET, et de + Catherine CHALVET leur ayeule. Pour éviter procès les dit Jean COULET pour sa part et Pierre MATHIEU son oncle trouve accord moyennant 225l. que le dit MATHIE paiera à son nevaeu.	mention de + Hilaire COULET frère des dits COULET. Signé MATHIEU, COULET
1380	1647/05/25	Q	Cruzy (34) St Chély d'Apcher	COULET Jean MATHIEU	Jean COULET natif de St Chély et demeurant à Cruzy confesse avoir reçu de Me Pierre MATHIEU son oncle, 40l. suite au contrat d'accord ci-dessus.	signé COULET
1612	1649/05/18	Q	Cruzy (34) St Chély d'Apcher	COULET Jean MATHIEU Pierre	Jean COULET natif de St Chély et demeurant à Cruzy confesse avoir reçu de Me Pierre MATHIEU son oncle, 85l. pour entier paiement du contrat d'accord ci-dessus.	signé COULET, MATHIEU
1644	1649/07/04	T	Les Bessons (Crombet)	CROUZET Catherine vve de BONNEFOY Pierre	à Marguerite et autre Marguerite BONNEFOY ses filles, à chacune 240l.; à Jean BONNEFOY plus jeune son fils, 90l.; institue Jean BONNEFOY plus vieux son fils, son H.U.	
1715	1649/12/12	V	St Chély d'Apcher La Fage Montivernoux	DALMAS Pierre, couturier BARDON Jean	Pierre DALMAS vend à Jean BARDON second du nom, du Grand Viala, un pré sis à la Fage contenant neuf charretées de foin pour 600l.	signé DALMAS
1744	1650/02/22	CM	St Chély d'Apcher	DARBOUZES Jean, marchand CHASTANG Isabeau	Me Jean DARBOUZES d'une part et Isabeau CHASTANG fille de Me André CHASTANG marchand et de Jeanne SOLIER d'autre. Le dit Me André CHASTANG constitue à sa fille dot de 550l., une couverture, deux linceuls et une robe. De même Me Pierre DARBOUZES frère du futur acquitte ce dernier d'une somme de 250l. dûe sà Me Jean BOYER cordonnier, et ce en moins du contrat d'accord entre les dits Pierre et Jean DARBOUZES par Me CONORTON.	signé : DARBOUZES, DARBOUZES, CHASTANG
1534	1648/07/06	T	St Chély d'Apcher	DAVID Antoine, meunier	Fait sa sépulture au couvent des RR.PP. Cordeliers de la ville. Lègue à Marguerite DAVID sa fille 200l.; à Antoine et André DAVID ses fils, à chacun 30l. pour leur faire apprendre un métier; à autre Marguerite DAVID sa fille, femme de Jean PELISSE, en plus de sa constitution, 5s.; veut qu'Antoinette GARDELLE soit nourrie et entretenue dans sa maison; institue Jean DAVID son fils aîné son H.U.	présence Pierre DAVID frère du testateur et Antoine DAVID fils du dit Pierre signé A. DAVID, A.DAVID

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1722	1650/01/02	CM	St Chély d'Apcher	DAVID Antoine, meunier SAVY Marguerite	Antoine DAVID fils de Pierre d'une part et Marguerite SAVY fille de Vidal et de Jeanne MONTEL d'autre. Le dit Pierre SAVY constitue en dot à sa fille un étage haut d'une maison et le galetas qui est au-dessus, en plus il lui donne 47l. et un lit. De même Jean GRAS, bourgeois constitue à la dite Marguerite SAVY 30l. Le dit Pierre DAVID donne a son fils 15l. plus	signé A.DAVID, GRAS
1692	1649/11/02	V	St Chély d'Apcher	DELGROS Agnès GRIMAL Jean, marchand	Agnès DELGROS vve de Claude POULHE de Verdegues vend à Me Jean GRIMAL un escousson de pré au lieu d'Apcher pour 29l.	signé GRIMAL
1474	1648/01/23	Obl.	Malbouzon	DELGROS Jean DELGROS Guillaume	Jean DELGROS confesse devoir à Guillaume DELGROS son fils, 104l. qu'il promet de payer d'ici quatre ans.	
1413	1647/10/11	V	Prunières St Chély d'Apcher	DELGROS Jean GRIMAL Jean, marchand	Jean DELGROS d'Apcher vend à Me Jean GRIMAL, second consul de St Chély, une partie de pré de deux charretées de foin plus un champ de vingt catonnées pour 260l. utilisées au réglements de plusieurs obligations.	signé GRIMAL
1401	1647/08/25	V	Prunières (Apcher)	DELGROS Jean, laboureur BARNES Guinot	Jean DELGROS vend à Guinot BARNES (?) deux étages de maison au lieu d'Apcher pour 33l.	
1521	1648/06/08	Acc.	St Chély d'Apcher	DERBOUZE Jean, boucher FOURNIER Jean	Il y a procès pendant entre Jean DERBOUZE mari de Marguerite PRADAL et Jean FOURNIER dit Comte du fait du leg fait par + Pons FOURNIER à Marguerite FOURNIER sa fille et mère de la dite PRADAL et dont celle-ci est donataire du fait de son C.M. Accord est trouvé entre les parties.	mention d'Etienne et Gabrielle PRADAL signe : DERBOUZE, FOURNIER
1489	1648/02/13	Q	Termes (Berc)	DURAND François, PAGES Guilhaumat, FALEYT Jean, CLAVIERE Antoine DURAND Jean plus vieux	François DURAND de Berc, Guilhaumat PAGES, Jean FALEYT et Antoine CLAVIERE de Termes, confessent avoir reçu de Jean DURAND plus vieux de Berc 14l. Chacun pour leur part de la succession de + Pierre DURAND, et de dit Antoine CLAVIERE en plus 6l. dont 3l. du leg fait par le défunt à Marguerite DURAND sa femme et 3l. constituées par le dit Jean DURAND à la dite Marguerite en son C.M. par Me FILHON	signé CLAVIERE, FALEYT
1611	1649/05/18	Q	Les Bessons	EBLE Jeanne ROUVIERE Jean	Jeanne EBLE de la Rochette, vve de Pierre BOUCHARENC confesse avoir reçu de Jean ROUVIERE mari de Jeanne EBLE sa nièce, fille et héritière de + Pons EBLE, 120l. pour reste de paiement de la dot Constituée en son C.M. par moi notaire.	mention de + Etienne BEYRES premier mari de la dite EBLE femme ROUVIERE

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1611	1649/05/18	Q	Les Bessons	EBLE Jeanne ROUVIERE Jean	Jeanne EBLE de la Rochette, vve de Pierre BOUCHARENC confesse avoir reçu de Jean ROUVIERE mari de Jeanne EBLE 5l. léguée par + Jeanne POULLE sa mère en son T. du 18/09/1627.	
1752	1650/03/06	V	St Chély d'Apcher	FABRIQUE Madeleine (de) LAFITTE Louis, tisserand	Madeleine de FABRIQUE vve de Pierre ALEXANDRE vend à Louis LAFITTE son gendre la faculté d'entourage de son "chapiol" de maison sis au faubourg sous diverses réserves et ce pour 6l.	
1697	1649/11/05	Q	Termes	FALEYT Jean DURAND François	Jean FALEYT confesse avoir reçu de François DURAND de Berc, 12L. en moins de la constitution faite à Antoinette DURAND, et 15l. du leg fait par Philippe MATHIEU à la dite Antoinette sa fille	signé FALEYT
1537	1648/08/01	V	St Chély d'Apcher	FARREYRE Antoine, tisserand MICHEL Claude, bourgeois	Antoine FARREYRE vend à Sieur Claude MICHEL une "buge" contenant trois cartonnées de terre, sise à Combret pour 13l.	signé : FARREYRE, MICHEL
1555	1648/10/14	Obl.	Termes	FILHON Antoine ALHIER Pierre	Antoine FILHON du Cheylar confesse devoir à Pierre ALHIER 67l. Pôur l'annulation d'obligation	signé ALHIER
1361	1647/03/07	V	Termes La Fage St Julien	FILHON Jean, notaire BRUN Etienne	Me Jean FILHON vend à Etienne BRUN d'Alauziers un champ contenant deux cartonnades pour 44l.	signé FILHON
1405	1647/09/28	Acc.	Termes	FILHON Jean, notaire PAGES Pierre		
1446	1647/12/05	Acc.	Termes	FILHON Jean, notaire BOISSONADE Guillaume, maréchal et Jean BOISSONADE	Me Jean FILHON à procès pendant avec Guillaume et Jean BOISSONADE de la Croze, le dit Jean agissant pour lui et pour Jeanne BOISSONADE sa sœur, concernant le partage des eaux de la fontaine de Croze destinée à l'arrosage des prés. Après avis des experts, les parties acceptent l'arbitrage et renoncent à procès.	signé FILHON
1557	1648/11/23	Q	St Chély d'Apcher	FOSES Pierre et Jean DURAND Jean	Pierre et Jean FOSSES père et fils du moulin de Fines (?) confesse avoir reçu de Jean et autre Jean DURAND de Chabanettes 45l., en moins de la dot constituée à Anne DURAND sa fille et femme de Jean FOSSES en son C.M. par moi notaire.	
1490	1648/02/13	Q	Termes	FOSES Pierre et Jean DURAND Jean et Jean	Pierre et Jean FOSSES père et fils du moulin de Fines (?) confesse avoir reçu de Jean et autre Jean DURAND père et fils de Chabanettes 175l., deux couvertures... en moins de la dot constituée à Anne DURAND femme de Jean FOSSES en son C.M. par moi notaire.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1356	1647/02/17	CM	Fau de Peyre La Fage St Julien	FOURNIER Antoine BRASSAC Marguerite	Antoine FOURNIER jeune, fils de + Pierre et de Gilette ATRAZIC (,) d'une part et Marguerite BRASSAC de Recoules, fille de + Durand et de Catherine ROUGET d'autre. La dite Catherine ROUGET remet à sa fille l'hérédité reçue du + Durand BRASSAC en son T. par moi notaire, de plus la dite ROUGET fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens. Le dit FOURNIER futur époux promèt d'apporter la somme de 800l.	présence de Me Jean FANGUIN prêtre de la Bessière, oncle de la future, d'Antoine FOURNIER vieux frère du dutur.
1676	1649/10/04	T	St Chély d'Apcher	FOURNIER Catherine vv de Me ST FLOUR Antoine, cordonnier	à André, Pierre et Antoine SAINT FLOUR ses fils, à chacun 50l.; à Marguerite SAINT FLOUR femme d'Antoine BONNEFOY 30l.; à Catherine et autre Marguerite SAINT FLOUR ses filles, à chacune 150l.; institue Anne SAINT FLOUR sa fille son H.U.	
1678	1649/10/06	T	St Chély d'Apcher	FOURNIER Catherine vv de Me ST FLOUR Antoine, cordonnier	Catherine FOURNIER cassant le T. ci-dessus le refait de la façon suivante : à Marguerite SAINT FLOUR sa fille, femme d'Antoine BONNEFOY, 15L; à André, Pierre et Antoine SAINT FLOUR ses fils, à chacun 20l.; à catherine et autre Marguerite SAINT FLOUR ses filles, à chacune 90l.; institue Anne SAINT FLOUR sa fille son H.U.	
1451	1647/12/17	Q	St Chély d'Apcher	FOURNIER Jean MICHEL Jacques, docteur en droit	Sieur Jean FOURNIER greffier de St Chély et de la Comté d'Apcher, confesse avoir reçu de Sieur Jacques MICHEL son beau-père, 100l. en moins de la constitution faite à Jeanne MICHEL femme du dit FOURNIER en son C.M. par moi notaire.	mention de Me FOURNIER et Charlotte de BILHERES père et mère du dit FOURNIER. Signé : FORNIER, MICHEL
1512	1648/05/02	Q	les Bessons	FOURNIER Jean et ATRAZIC Catherine MARQUES Jacques	Jean FOURNIER et Catherine ATRAZIC, mariés de la Rouveyre, confessent avoir reçu de Jacques MARQUES leur beau-fils 30l. en moins de ce que le dit MARQUES avait propmis d'apporter en son C.M. avec Delphine FOURNIER par Me CHASTANG (Aumont).	
1528	1648/06/13	Q	St Chély d'Apcher	FOURNIER Jean et Jean MICHEL Jacques	Sieur Jean FOURNIER, bachelier, procureur juridique de St Chély et du Comté d'Apcher et Sieur Jean FOPURNIER greffier de St Chély, père et fils, confessent avoir reçu de Sieur Jacques MICHEL, docteur en droit 1100l. en moins de la dot de demoiselle Jeanne MICHEL femme du dit Jean FOURNIER fils.	signé FORNIER, FORNIER, MICHEL

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1705	1649/11/12	Acc.	St Chély d'Apcher St Pierre le Vieux	FOURNIER Jean, procureur CHALVET Jean	Il y a litige entre Sieur Jean FOURNIER procureur d'office de la comté d'Apcher et Jean CHALVET de Cineyrac concernant la vente d'un jardin fait au dit FOURNIER par Laurent BASSET de Cineyrac devant Me MOUSSIER le 26/08/1645 et dont le dit CHALVET prétend avoir jouissance par divers contrat d'hypothèque. Moyennant le paiement de 20l. le dit FOURNIER cède au dit CHALVET le champ.	signé FOURNIER
1416	1647/10/15	Sub.	St Chély d'Apcher Albaret le Comtal	GALHARDON Antoine, cordonnier BOULET Jacques, prêtre	Antoine GALHARDON reconnaissant avoir été nourri et entretenu après le décès de + Me Jean GALHARDON et de Catherine BOULET ses père et mère par Me Jacques BOULET son oncle, docteur en théologie et curé d'Albaret le Comtal, lequel lui a fait apprendre le métier de cordonnier, transporte au dit Me BOULET tous ses droits sur les biens et hérédité de ses parents pour la somme de 60l.	signé : GALIARDON, BOULET
1636	1649/06/20	Q	St Chély d'Apcher St Just (15)	GALIN Jacques, bourgeois BRUGIER Antoine	Sieur Jacques GALIN confesse avoir reçu d'Antoine BRUGIER fils de Jean de Charmensac, 320l. que Jeanne LONGEON sa belle-mère l'aurait chargé de payer au Sieur GALIN par son C.M. avec Jeanne FALCON le 17/06/1648 par Me BROC (la Bessière)	signé GALLIN
1616	1649/05/27	Sub.	St Chély d'Apcher	GALIN Jean, cordonnier MICHEL Claude, bourgeois	Jean GALIN fils et héritier d'autre + Jean GALIN marchand, subroge Sieur Claude MICHEL à l'hypothèque et vente casuelle faite par Marguerite PRADAL au dit + Jean GALIN d'un champ fzaite pour 67l. par Me ALBET le 27/04/1638. La dite subrogation faite pour même somme.	signé GALLIN, MICHEL
1685	1649/10/18	Obl.	Albaret le Comtal St Marc (15)	GIBERT Jean CHAUDESAIGUES Jean, prêtre	Jean GIBERT de Mortesagne confesse devoir à Mre Jean CHAUDESAIGUES du dit lieu, vicaire de St Marc (15), 42l. pour prêt.	signé : GIBERT, CHAUDESAIGUES
1408	1647/10/01	Acc.	Albaret le Comtal Termes	GIBERT Pierre, prêtre ALHIER Pierre	Mre Pierre GIBERT prêtre et scindic en charge de la communauté des prêtres d'Albaret le Comtal et Pierre ALHIER de Termes ont eu affaire aux Officiers ordinaires du mandement de Montaleyrac qui ont ordonné le 13 septembre dernier que les biens de feu Jean PARANT revenaient à la dite Communauté de prêtres et Delphine PITOT doit l'arrage de 8 livres 4 sols	
1720	1649/12/29	Obl.	St Chély d'Apcher	GIRARD Antoine, tisserand BERBIGER Guillaume, cardeur	Antoine GIRARD confesse devoir à Guillaume BERBIGER son beau-frère 6l. pour prêt.	signé : GIRARD, BERBIGER
1602	1649/04/27	Obl.	St Chély d'Apcher	GIRARD Jean, tisserand BERBIGER Guillaume, cardeur	Jean GIRARD confesse devoir à Guillaume BERBIGER son beau-frère 15l. pour prêt.	
1581	1649/03/09	V	St Chély d'Apcher	GIRARD Jean, tisserand BONNEFOY Mathieu, chandelier	Jean GIRARD vend à Mathieu BONNEFOY un bout de terre longeant le jardin du dit BONNEFOY pour 3l.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1648	1649/07/08	Q	Fau de Peyre Aumont Aubrac	GOTTY Pierre et Pierre MAUREL Jean	Pierre et autre Pierre GOTTY, père et fils de Rimeizenc, confessent avoir reçu de Jean MAUREL du Crouzet 220l. en moins de la constitution faite à Astruge MAUREL sa soeur et femme du dit Pierre GOTTY fils en son C.M. par Me ASTRUC (Fau) et 243l. de la dite Astruge de son industrie.	
1466	1648/01/17	Acc.	Rimeize St Chély d'Apcher	GRANIER André, prêtre CHALVET Jacques, bourgeois	Il y a accord entre Mre André GRANIER curé de Rimeize et Sieur Jacques CHALVET pour régler un contentieux concernant deux obligations consenties à demoiselle Jeanne DEBOYER femme du dit CHALVET, mais aussi de sommes dûes du fait d'un contrat de précaire entre + Jean GRANIER père du dit André et le Sieur CHALVET	signé GRANIER, CHALVET
1468	1648/01/17	Acc.	Rimeize St Chély d'Apcher	GRANIER André, prêtre RONDIL Pierre, apothicaire	Il y a accord entre Mre André GRANIER curé de Rimeize et Pierre RONDIL suite au contrat de vente par Me MOUSSIER (St Chély) du 28/5/1646 d'une métairie sise à Chassignole, concernant les nombreuses modalités du paiement	mention de Catherine GRANIER nièce du dit André, de Jean POUGET fisls d'Anne DURAND..... igné : GRANIER, RONDIL
1461	1648/01/17	Acc.	Rimeize	GRANIER Antoine GRANIER André, prêtre	Il y a procès entre Antoine GRANIER de Chassignole et Messire André GRANIER son frère curé de Rimeize, concernant l'hérédité de + Anne DURAND vve de Pierre POUGET de Chassignoles auquel le dit Antoine prétendait comme subrogé d'Agnès POUGET fille de la dite RURAND par contrat du 8/4/1642 par moi notaire tout comme Mre GRANIER comme adjudicataire des biens du + Pierre POUGET. Accord est trouvé par lequel le dit Me GRANIER se reconnaît débiteur envers son frère Antoine de la somme de 165l. servant à annuler diverses obligations.	
1373	1647/05/06	Don.	St Chély d'Apcher	GRAS Jean, bourgeois GRAS Bernard	Sieur Jean GRAS fait donation à son fils bernard GRAS, conseiller en la cour du Parlement de Toulouse, d'une rente annuelle de 40l. qui résulte d'une vente de + Bernard GRAS père du dit Jean avec puissant seigneur + Messire François d'APCHER devant Me DURANTY (Chaliers) du 21/08/1621, ainsi que deux obligations qu'il a conte Me Jean CHIRAC et un contrat de 1300l. à lui dû par obligation du 16/02/1631 de Messire Adam d'APCHER seigneur de Montbrun	signé J. GRAS

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1567	1649/01/03	T	Les Bessons (la Rouveire)	GRAVEJAT Jeanne	à Pol GRAVEJAT son père 5s. et la restitution de ce qu'il lui avait constitué dans sa dot; à Jeanne NOZEYRETTE sa belle-sœur une robe; institue Guillaume NOZEYRETTE son mari son H.U.	
1474	1648/01/23	CM	Rimeize Albaret le Comtal	GRIMAL Etienne SALVAN Jeanne	Etienne GRIMAL de Chassignoles, fils de + Pierre et de Jeanne CONSTAND d'une part et Jeanne SALVAN fille de + Jean et de Gasparde CHALVET assistée de Mre Pierre SALVAN prieur d'Arzenc, d'autre. La dite SALVAN future s'est constituée dot de la somme de 60l., et la dite CHALVET sa mère lui donne 30l., de même le dit Mre Pierre SALVAN lui donne 60l. et une quantité de blé. La dite Jeanne CONSTAND fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens	signé SALVAN
1501	1648/03/29	V	Rimeize St Chély d'Apcher	GRIMAL Guillaume PANAFIEU Pierre	Guillaume GRIMAL originaire du Crouzet et habitant Monteil vend à Sieur Pierre PANAFIEU, un jardin sis à la Chalmette pour 20l.	signé PANAFIEU
1502	1648/03/29	Q	Rimeize St Chély d'Apcher	GRIMAL Guillaume PANAFIEU Pierre	les dits déclarent être quitte de toutes les affaires qu'ils pouvaient avoir ensemble	signé PANAFIEU
1708	1649/11/21	Q	Abaret le Comtal Bacon l'Eglise	GRIMAL Jean PELEGRIN Claude	Jean GRIMAL de Treidos, mari de Françoise PELEGRIN confesse avoir reçu de Claude PELEGRIN son beau-frère 10l. de la constitution faite à la dite Françoise	
1407	1647/09/30	T	St Chély d'Apcher	GRIMAL Jean, marchand	à Jean GRIMAL plus jeune son fils 200l.; à Jeanne GRIMAL sa fille femme de Jacques PAGES de la présente ville, sa constitution et 5s.; institue Jean GRIMAL plus vieux, son fils de + Jeanne MICHEL, son H.U., approuvant la donation qu'il lui a faite en son C.M. avec Jeanne ADVIGNOL.	
1519	1648/05/14	Sub.	St Chély d'Apcher Fau de Peyre	GRIMAL Jean, marchand ASTRUC Aldebert, notaire	Me Jean GRIMAL subroge Me Aldebert ASTRUC notaire et Lieutenant du Fau, à l'acquisition qu'il a faite de François BROS de Vareilhe d'un pré contenant deux charretées de foin le 30/07/1644 par me BONNEFOY, la dite subrogation faite moyennant 50l.	signé ASTRUC, GRIMAL.
1726	1650/01/08	CM	Arcomie Blavignac	GUIONNET Jean, tailleur d'habits BOYER Claude	Jean GUIONNET de Tibiron, fils de Lionnet GUIONNET et de + Philippe TEYSSÉDRE d'une part et Claude BOYER de Rouveyret, fille de + Jean et de Jeanne ASTIER, assistée de Louis BOYER son frère, d'autre. La dite Claude BOYER s'est constituée dot 60l. acquises de sa propre industrie. La dite Jeanne ASTIER constitue de son chel à sa fille 15l. Le dit Louis BOYER cosatitue à sa soeur la somme de 275l. comprenant les 180l. léguée par son + père, une robe, un lit, une velle..... Le dit LIONNET GUIONNET fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1729	1650/01/08	Q	Arcomie Blavignac	GUIONNET Jean, tailleur d'habits BOYER Louis	Jean GUIONNET de Tibiron confesse avoir reçu de Louis BOYER de Rouveyret 2 linceuls, deux brebis et une velle suite au C.M. ci-dessus	
1740	1650/02/06	CM	Bacon l'Eglise	GUIONNET Pierre PELEGRIN Françoise	Pierre GUIONNET de Plagnes fils de Jean et de Catherine ALHIER d'une part et Françoise PELEGRIN fille de Claude et d'Antoinette POULALHON d'autre. Les dits PELEGRIN et POULALHON constituent dot à leur fille de 600l., deux couvertures, 4 robes, une vache, une paire de taureaux..... de même les dits GUIONNET et ALHIER font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens sous réserve des fruits leur vie durant.	
1571	1649/01/11	Don.	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	HERMET Marie PROUZET Agnès	Marie HERMET femme d'André PROUZET en faveur du mariage ci-dessus fait donation à Agnès PROUZET sa fille de la somme de 300l.	
1399	1647/08/19	Acc.	La Fage Montivernoux	JALQUET Jacques VIDAL André	Il y a procès pendant entre Jacques JALQUET de Luxal et André VIDAL des Fours pour une somme de 45l. Et 15 cestiers de blé que le dit JALQUET prétend lui être dû comme solde de l'arrentement de sa métairie de Luxal, au dit VIDAL pour 6 année, contrat par Me RESCOUSSIER, somme contestée par le dit VIDAL. Pour éviter procès accord est trouvé moyennant le paiement par le dit VIDAL de 40l.	
1367	1647/04/17		St Just (15)	JULHIEN Marguerite de CHEYLIAGUE François, prêtre	Marguerite JULHIEN vve de Blaise CROUZAT de la Rochette fait rémission à Messire François de CHEYLIARGUE prieur de St Just de tous ses biens consistant en une métairie, maison.... pour 150l. Et de prendre à sa charge la réparation de la maison dans laquelle la dite JULHIEN pourra vivre.	signé CHILLIAGUES
1561	1648/11/25	CM	Les Bessons	LAFON Pierre MICHEL Jacques, docteur en droit	Pierre LAFON de Barbus, fils de + Pierre et d'Anne TUFFERY d'une part et Jeanne BOUCHARENC de la Védrine, fille de + Barthélémy et de Catherine MATHIEU d'autre. Catherine MATHIEU et Jean BOUCHARENC mère et frère de la future lui constituent dot de 255l., deux robes, une couverture..... La dite Anne (TUFFERY) donne à son fils la moitié de tous ses biens	présence de Pierre MATHIEU de Bonnafon, de Pierre JOUGLARD de la Rochette, de Pierre BOUCARENC des Bessons

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1655	1649/08/11		Rimeize	LESCURE Guillaume (de) PELISSE Jean, prêtre	noble Guillaume de LESCURE, sieur de Combettes, la Croix et autres places comme héritier de + noble Robert de LESCURE son père sieur de Combettes, et averti de certaine dispositions dez défunt faisant fondation de 50l./an pour faire dire une messe pour l'âme du défunt et de ses devanciers, en la chapelle de Ste Madeleine qu'ils ont en l'église de Rimeize, à conféré et nommme au service de la dite chapelle Mre Jean PELISSE, de la communauté des prêtres de Rimeize	signé : de LESCURE, PELISSE
1718	1649/12/20	Acc.	St Urcize (15)	LEYNADIER Robert HERMET Guillaume	Suite au jugement de la Cour de Nîmes du 12/07/1649 entre le Sieur Robert LEYNADIER lieutenant de justice de St Urcize ayant droit et cause de Jean FAJOL de St Geniez, Me Jean JULHEN, Guillaume HERMET acquéreur du dit JULHEN, Pierre REDON et Antoinette JULHEN mariés du Malzieu, Me Isaac BLANQUET notaire du Mont (Fontans) et les hoirs de Jean COGOINDEAU de St Chély, la dite Cour à fait bailler au dit Sieur LEYNADIER des mains d'Antoine TALON et André PROUZET les sommes dues par le dit HERMET	acte confus et difficile à lire.
1743	1650/02/17	V	St Chély d'Apcher	LOMBARD Agnès MICHEL Claude, bourgeois	Agnès LOMBARD vve de Jean BOUCHARD maçon, vend à Sieur Claude MICHEL un terrain contenant sept cartonnées de terre plus un bois de quatre cartonnées, le tout pour 12l.	signé MICHEL
1448	1647/12/08	Q	Les Bessons	MALET Jean GUIONNET Jean	Jean MALET confesse avoir reçu de Jean GUIONNET fils d'autre Jean, une vache et son veau de la constitution faite par le dit GUIONNET père à Catherine GUIONNET sa fille, femme du dit MALET, en son C.M. par Me VALENTIN (Rimeize)	
1394	1647/07/25	Sub.	St Chély d'Apcher Malbouzon	MARTIN Claude, marchand SALTEL Jean, prêtre	Claude MARTIN subroge Me Jean SALTEL prieur de Malbouzon à ses droits sur la vente faite par Guillaume BESSEYRE de Malbouzon devant Me CHASTANG (Aumont) d'un pré pour 98l., subrogation faite pour la même somme.	signé : MARTIN, SALTEL. Cf : 1418
1375	1647/05/18	Acc.	St Chély d'Apcher	MATHIEU Pierre CHOPIN Mathieu, marchand	Me Pierre MATHIEU fils et héritier de + Jean MATHIEU est en procès avec Me Mathieu CHOPIN concernant le solde et les garanties de la vente d'une maion faite par le dit + Jean Mathieu au dit CHOPIN pour 945l. Par Me HERMET. Pour éviter procès le dit CHOPIN paie au dit MATHIEU qui l'en acquitte la somme de 92l.	signé MATHIEU
1675	1649/09/23	V	St Pierre le Vieux Albaret Ste marie	MAURINE Grégoire BRASSAC Antoine	Grégoire MAURINE de Mazeyrac vent à Antoine BRASSAC d'Arfeuille un champ sis à Mazeyrac de trois cartonnées de terre pour 42l.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1654	1649/08/11	Tra.	Marvejols St Chély d'Apcher	MIALANES Jacques, tondeur de drap RAMADIER Mathieu, tireur de laine	Jacques MIALANES originaire de St Chély et résidant à Marvejols fait rémission à Mathieu RAMADIER son beau-frère de ses droits maternels sur les biens de + Françoise BLANC sa mère décédée ab intestat, rémission faite pour 5l.5s.	signé MILANES
1732	1650/01/20	CM	St Chély d'Apcher Les Bessons	MIALANES Pierre NOZEYRETTE Cebelhe	Pierre MIALANES de Sarroul, fils de Bernard d'une part et Cebelhe NOUZEYRETTE de la Rouveire, fille de Jacques et de Claude BARLET d'autre. La dite Claude BARLET autorisée par son mari constitue à la dite Cebelhe sa fille 270l.t une robe qu'elle et Pierre BROS son beau-fils s'engagent à payer. le dit Jacques NOZEYRETTE constitue à la dite Cebelhe la somme de 15l. et la dite Cebelhe de son chef se constitue la somme de 140l. consistant en bétail. Le dit Bernard MIALANES et Isabeau TALLON mariés confirme à leur fils Pierre la donation faite lors de son premier mariage avec + Jeanne CHABANEL	présence de Jean MIALANES du Malzieu, frère du futur.
1517	1648/05/07	Q	St Chély d'Apcher St Laurent de Veyres	MICHEL Jacques, docteur en droit PAGES Vidal	Sieur Jacques MICHEL confesse avoir reçu Vidal PAGES du breschet fils émancipé de Me François PAFES 301l.15s. dont Pierre ALANCHE était engagé par obligation du 27/05/1630.	signé : MICHEL, PAGES.
1699	1649/11/07	Sub.	St Chély d'Apcher	MICHEL Christophe, procureur FOURNIER Vidal	Me Christophe MICHEL, sieur du Roc, conseiller du Roi, substitut au Procureur Général près le parlement de Toulouse, subroge en ses lieu et place Vidal FOURNIER fils à Jean, marchand, à ses droits en date du 18/07/1644 sur une grange, étable, jardin, champ et pré du dit Jean FOURNIER, la dite rémission faite pour 600l.	signé : DUROC, FOURNIER
1709	1649/11/21	Acc.	St Chély d'Apcher	MICHEL Claude CAILA Jeanne	Il y a procès pendant entre Sieur Claude MICHEL héritier de + Marguerite de POUGET sa mère femme de + Sieur Antoine MICHEL et Demoiselle Jeanne CAILA vve et héritière sous bénéfice d'inventaire du dit + Sieur MICHEL concernant en particulier une somme de 1530l. constituée à la dite Marguerite par + noble Antoine de POUGET son père diminiée de 400l. léguée par la dite Marguerite à Marguerite MICHEL sa fille femme de Sieur André CAILE. Accord est trouvé entre les parties pour éviter procès.	signé : MICHEL, J. CAILA, A. CAILA
1423	1647/10/24	Q	St Chély d'Apcher	MICHEL Claude, bourgeois AVIGNENT Jacques, bourgeois	Sieur Claude MICHEL confesse avoir reçu de Sieur Jacques AVIGNENT son beau-père, 300l. en moins de la constitution faite par le dit AVIGNENT à demoiselle Anne AVIGNENT femme du dit MICHEL en son C.M. par moi notaire	signé : AVIGNENT, MICHEL.

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1532	1648/06/28	Q	St Chély d'Apcher	MICHEL Claude, bourgeois AVIGNENT Jacques, bourgeois	Sieur Claude MICHEL confesse avoir reçu de Sieur Jacques AVIGNENT son beau-père, 300l. en moins de la constitution faite par le dit AVIGNENT à demoiselle Anne AVIGNENT femme du dit MICHEL en son C.M. par moi notaire	signé MICHEL
1713	1649/11/28	Q	St Chély d'Apcher	MICHEL Claude, bourgeois CAILA Jeanne	Sieur Claude MICHEL confesse avoir reçu demoiselle Jeanne CAILA vve de + Sieur Antoine MICHEL, bourgeois, 620l. En moins du contrat d'accord ci-dessus	signé MICHEL, CAILA, CAILA
1345	1647/01/01	Q	St Chély d'Apcher	MICHEL Jacques, bourgeois MURET Françoise	Sieur Jacques MICHEL confesse avoir reçu de Françoise MURET vve de Jean VIDAL des Clauzes et par les mains d'Antoine VIDAL son fils, 63l. que Jean CLAVEL d'Espouzolles l'aurait chargé de payer suite à contrat de vente du 12/05/1644	signé MICHEL
1363	1647/03/28	T	St Chély d'Apcher	MICHEL Jacques, bourgeois et premier consul	fait sa sépulture au couvent des RR.PP. Cordeliers de l'ordre de St François. Lègue à Marguerite, Françoise, Catherine, Anne MICHEL ses filles, à chacune 1500l.; institue Anne BONNET sa femme son H.U. à charge de rendre l'hérité à Jacques MICHEL son fils	signé MICHEL
1628	1649/06/12	Arr.	St Chély d'Apcher Bacon l'Eglise	MICHEL Jacques, docteur en droit CHALVET Michel et CONORT Antoine	La Sieur MICHEL confère à Michel CHALVET et Antoine cONORT la faculté de rachat des pièces comprise au contrat de vente ci-dessus, sous réserve de paiement des sommes dûes, et dans l'attente leur arrente les dites pièces pour 6 ans au prix annuel de 10l.6s.	signé MICHEL
1553	1648/10/09		St Chély d'Apcher	MICHEL jacques, docteur en droit PROUZET André et André	échanges de terres entre Sieur Jacques MICHEL et André et autre André PROUZET, père et fils d'Espouzolles.	signé MICHEL
1471	1648/01/18	Q	St Chély d'Apcher Rimeize	MICHEL Jean et MICHEL Jean GRANIER André, prêtre	Jean MICHEL et autre Jean MICHEL père et fils, confesse avoir reçu de Mre André GRANIER, curé de Rimeize, 30l. en moins de la somme constituée à Catherine GRANIER sa nièce et femme du dit Jean MICHEL fils en son C.M. par moi notaire.	signé : GRANYER, MICHEL

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1428	1647/11/02	T	St Chély d'Apcher	MICHEL Jean, bourgeois	Jean MICHEL, bachelier en droit, notaire royal, lieutenant de justice de St Chély et de la Comté d'Apcher fait sa sépulture en l'église des frères mineur de St Chély, en sa chapelle fondée en l'honneur de Ste Claire et augmente la fondation de 16s. annuels; lègue à Jean, Vidal et Christophe MICHEL ses fils, à chacun 5s.; à + Marguerite MICHEL femme de Me Jacques RUAT docteur en droit et Sieur de Sarroul, à Antoinette MICHEL femme de noble Aymar DUMONT, à Françoise MICHEL femme de Sieur François CHASTANG, à Marguerite MICHEL femme du Sieur PANAFIEU et à Françoise MICHEL femme du Sieur GALIN ses filles, à chacune et aux successeurs de la dite + Marguerite 5s.; aux enfants de + Jacques MICHEL son fils et de Magdeleine d'APCHER 5s.; institue le Sieur Jacques MICHEL son fils aîné, docteur en droit, son H.U.	mention de + François HERMET première femme du testateur et mère du dit Jacques MICHEL. Signé MICHEL
1651	1649/07/18	Sub.	St Chély d'Apcher Les Bessons	MICHEL Jean, bourgeois MARQUES Jacques	Sieur Jean MICHEL subroge en ses droits Jacques MARQUES de la Rouveire pour l'acquisition faite de Guillaume et Jacques NOZEYRETTE père et fils de la Rouveire de prés et champs par contrats de Me VALENTIN et MOUSSIER. La dite subrogation faite pour 200l.	signé MICHEL
1564	1648/12/12	T	St Chély d'Apcher	MICHEL Jean, tondeur de draps	Fait sa sépulture en l'église des RR. PP. Cordeliers de la ville, lègue : à Jean MICHEL son fils la presse et outillage servant à son état de tondeur plus 150l.; à Catherine GRENIER sa femme 30l.; institue Jeanne AVIGNOL sa mère son H.U.	signé MICHEL
1520	1648/05/21	V	St Chély d'Apcher	MICHEL Vidal SARRAZIN Philippe, marchand	Sieur Vidal MICHEL, lieutenant de la Comté d'Apcher vend au dit Sieur Philippe SARRAZIN la faculté d'appuyage de la muraille entre la basse cour du Sieur MICHEL à la basse cour de la maison du Sieur SARRAZIN, pour 25l.	signé : MICHEL, SARRAZIN
1415	1647/10/11		St Chély d'Apcher	MICHEL Vidal, PANAFIEU Pierre, GALLIN Jacques, bourgeois GRIMAL Jean, bourgeois	Les Sieurs Vidal MICHEL, Pierre PANAFIEU et Jacques GALLIN beaux-frères, fermiers de la Comté d'Apcher, en leurs noms et au nom des hoirs de + Jacques MICHEL pourtionnaire de la dite ferme, confessent avoir reçu du sieur Jean GRIMAL, second consul, 8l. pour les droits de lodz de la vente ci-dessus.	signé : MICHEL, PANAFIEU, GALLIN,GRIMAL
1720	1650/01/02	V	St Chély d'Apcher La Fage Montivernoux	MICHEL Vitalis, bachelier en droit BARDON Jean	Sieur Vitalis MICHEL bachelier en droit, lieutenant et juge de St Chély vend à Jean BARDON second du nom du Grand Viala, deux prés sis à la Fage pour 870l.	Vitalis, aussi dit Vidal signé MICHEL
1404	1647/09/01	Q	Prunières	MOURGUE Guillaume FALCON Jacques et Jean	Guillaume MOURGUE confesse avoir reçu de Jacques et Jean FALCON, père et fils, 30l. en moins de la constitution faite à Marie FALCON, sa femme, dans son C.M. par Me DUCROS (Le Malzieu).	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1730	1650/01/17	Obl.	Fournels	MURET Pierre CHALVET Jean et Jacques, bourgeois	Pierre MURET D'Aubars confesse devoir aux sieurs Jean et Jacques CHALVET 440l. pour reste de l'arrentement de la métairie de Lafon depuis la mort de son + père et pour ce leur vend un pré sis à Aubars contenant cinq chqretées de foin	SIGNÉ : CHALVET, CHALVET
1421	1647/10/22	V	St Chély d'Apcher	MURET Pierre, couturier BOULET Antoine	Pierre MURET vend à Antoine BOULET fils de + Antoine marchand, une partie de champ au Puech del Mont, contenant neuf cartonnées, pour 35l.	
1547	1648/09/19	Sub.	St Chély d'Apcher	MURET Pierre, couturier CAILA Jacques, prêtre	Me Pierre MURET substitue Mre Jacques CAILA, docteur en théologie à l'acquisition faite de Guillaume PRADAL de Sarrus d'une partie de champ sise à Civeirac pour 12l.	signé CAILA
1395	1647/07/30	Acc.	Prinsuéjols	NOZERAN Antoine, prêtre PRAT Antoine, DELPRAT Antoine et Jean	Messire Antoine NOZERAN est en procès pour ce que Antoine PRAT son clerc avait pris en son grenier du blé et l'avait vendu à Antoine et Jean DELPRAT oncle et neveu. Pour mettre fin au procès Mre Antoine NOZERAN accepte le paiement du blé par les dit DELPRAT, sans dépans et intérêts et se reserve le droit d'agir contre le dit Antoine PRAT.	signé NOZERAN
1546	1648/09/08		Les Bessons St Chély d'Apcher	NOZEYRETTE Jacques et BROS Pierre BOUCHARD Jacques	Accord d'échanges de terres entre les dits NOZEYRETTE et BROS de la Rouveire et le dit BOUCHAQR du moulin de Titula	
1493	1648/02/19	Acc.	Le Malzieu Prunières	OLIER François BOSSE Jean	Il y a procès entre François OLIER tant en son nom que celui d'Agnès DELCROS sa femme et Jean BOSSE en son nom et celui d'Antoinette MACARY sa femme concernant fait à la dite DELCROS par + Gaspary DELCROS son père, la part de la succession de + Antoine DELCROS son frère et celle de la succession de + Isabeau BARNIER sa mère. Accord est trouvé moyennant cession de terres.	
1704	1649/11/11	Obl.	La Fage St Julien (le Viala)	ORLHAC Jean BRASSAC Jean, maçon	Jean ORLHAC confesse devoir à Jean BRASSAC 202l.14s. et 5 cestiers de blé, suite à obligation et comptes entre eux.	
1572	1649/01/19	Q	Fau de Peyre	PAGES Augustin PAGES Guillaume, maréchal	Augustin PAGES de Beauregard confesse avoir reçu de Guillaume PAGES son frère de Rimeizette, 84l. en moins de sa part de la dot de + Marguerite BOUCHARENC mère du dit Augustin.	
1699	1649/11/06	Q	Termes (Berc)	PAGES Guicharnal DURAND François	Guicharnal PAGES, fils de + Pierre et mari d'Anne DURAND, confesse avoir reçu de François DURAND son beau-frère, 30L. en moins de la constitution faite à AnneDURAND, et 15l. du leg fait par Philippe MATHIEU à la dite Anne sa fille	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1500	1648/03/17	Q	La Fage St Julien Rimeize	PAGES Guillaume PELISSE Jean, prêtre	Guillaume PAGES de Chaulhac, fils d'autre Guillaume confesse avoir reçu de Mre Jean PELISSE 60l. en moins de ce que le dit PELISSE doit payer de son chef de la constitution faite à Jeanne PELISSE sa sœur en son C.M.par moi notaire.	signé PELISSE
1442	1647/11/18	Acc.	Termes (Berc)	PAGES Jean PAGES Etienne	Jean et Etienne PAGES, frères, de Berc p de Termes, fils de feu Pierre. Le dit Jean prétendait demander ses droits de légitime (1/14ème) sur une belle métairie, meubles et bétail, alors qu'Etienne prétendait que lors du testament de son père, celui-ci avait prévu de lui donner 100 livres. Jean trouve la somme insuffisante, les parties finissent par trouver accord. Etienne paiera 345 livres.	
1405	1647/9//19	Acc.	Albaret le Comtal (la Bastide)	PAGES Jean BATIFOL Antoine	Les parties renonce au procès en cours et trouvent un accord concernant la séparation d'un jardin.	
1348	1647/01/09	Acc.	St Chély d'Apcher	PANAFIEU Pierre, bourgeois CHASTANG Jacques, marchand	Philippe PANAFIEU fils de + Pierre et de Jeanne MOUSSIER est décédé ab intestat laissant comme héritiers la dite Jeanne MOUSSIER, Pierre et Gabrielle PANAFIEU ses frère et sœur et Jeanne MIGNOT fille de + Marguerite PANAFIEU. En paiement du quart de la succession revenant à la dite Gabrielle, le dit Pierre PANAFIEU baille et transporte à la dite Gabrielle sa sœur et entre les mains de Jacques CHASTANG son mari, un champ contenant 18 cartonnées de terre plus 46l.	signé PANAFIEU, CHASTANG
1346	1647/01/04	V	St Chély d'Apcher	PANAFIEU Pierre, bourgeois CONORTON Jean, bourgeois	Sieur Pierre PANAFIEU vend à Sieur Jean CONORTON un pré contenant deux charretées de foin plus un champ de 7 cartonnées de terre pour 180l.	signé PANAFIEU, CONORTON
1347	1647/01/09	V	St Chély d'Apcher	PANAFIEU Pierre, bourgeois MICHEL Jacques, docteur en droit	Sieur Pierre PANAFIEU vend à Sieur Jacques MICHEL un champ pastoral pour 80l.	signé PANAFIEU, MICHEL
1419	1647/10/20	V	St Chély d'Apcher	PANAFIEU Pierre, bourgeois SOLLIER Pierre, marchand	Sieur Pierre PANAFIEU vend à Pierre SOLLIER une maison avec court sis à St Chély pour 175 l.	signé PANAFIEU
1681	1649/10/07	Q	St Chély d'Apcher	PANAFIEU Pierre, bourgeois VANDEL Jeanne et BARTHELEMY Jeanne	Sieur Pierre PANAFIEU acquitte Jeanne VANDEL et Jeanne BARTHELEMY tante et nièce de Montels de tout ce que + Mathieu BARTHELEMY et Catherine VANDEL pourraient être débiteurs envers + Me Claude DOUBLE des héritiers duquel le dit Sieur PANAFIEU a droit par obligations, ventes et hypothèques. Cet acquittement consenti pour la somme de 160l.	signé PANAFIEU

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1385	1647/06/04	Don.	Termes (Fenestres)	PARROT Catherine PECOUL Jean	le 21/09/1641 devant Me FILHON (Termes) Catherine PARROT vve d'Antoine VIGOURS avait fait donation à Jean PECOUL son filieul et neveu sous condition d'approuver la dite donation. Ce dit jour la dite PARROT approuve et ratifie l'acte. Accord est intervenu entre les parties moyennant la somme de 5l. à payer à la dite CHARREYRE.	
1671	1649/09/18	Don.	St Chély d'Apcher	PASCAL Anne BUFFAULT Jacques	Anne PASCAL vve de Giraud BUFFAULT serrurier, fait donation à Jacques BUFFAULT son fils, afin qu'il puisse plus facilement se marier, de la somme de 39l., sous réserve qu'il quitte en faveur de sa dite mère et de Claude BUFFAULT son frère, tous ses droits maternels et paternels. De même le dit Jacques BUFFAULT fait rémission à son frère Claude de la sus-dite donation et de 15l. que lui légua + Astruge JACQUET son ayeule en son T. par moi notaire, la dite rémission faite pour 54l.	
1590	1649/04/06	Obl.	St Just (15) Bacon l'Eglise	PELEGRIN Jean TEISSEDRE Antoine et VEDRINE Pierre	Jean PELEGRIN fils de + Jean du Recoux confesse devoir à Antoine TEISSEDRE et Pierre VEDRINE du Gourry, 60l.	
1548	1648/09/21	Tra.	Rimeize (Chassignoles)	PELISSE Catherine PELISSE Jean	Catherine PELISSE fille de + François fait transport et cession à son frère Jean des droits qu'elle a sur les biens de + François PELISSE et de + Françoise POULALHON ses père et mère, moyennant 90l.	présence de Mre Jean PELISSE prêtre et frère des contractants.
1497	1648/02/27	Don.	Rimeize	PELISSE Jeanne PORTEFAIX Isabeau	Jeanne PELISSE vve de Pierre PORTEFAIX de Freissenoux fait donation à Isabeau PORTEFAIX sa fille de l'entière constitution de dot à elle fait par + Jean PELISSE son père et + François PELISSE son frère en son C.M. avec le dit PORTEFAIX par Me MICHEL consistant en 80l., 3 robes, une couverture.....	
1617	1649/05/28	Q	St Chély d'Apcher	PELISSE Pierre, tisserand CHABERT Antoine	Pierre PELISSE confesse avoir reçu d'Antoine CHABERT son beau-père 109l. Et la valeur d'une reste pour entier paiement de la dot constituée par le dit CHABERT à Claude CHABERT sa fille et femme du dit PELISSE en son C.M. par moi notaire.	cf : 1614
1600	1649/04/25	Q	St Chély d'Apcher	PEYRUS Georges, marchand GRIMAL Jean, marchand	Me Georges PEYRUS confesse avoir reçu de Me Jean GRIMAL 16l. pour entier paiement de la rémission faite par + Jeanne BEZ et Benoît ROUX mère et fils le 14/12/1642 devant Me BONNEFOY conformément à la vente faite au dit GRIMAL.	signé GRIMAL

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1355	1647/02/07	Q	Arcomie la Fage St Julien	PLAIGNES Jean BONNEFOY Antoine	Jean PLAIGNES de la Bessière confesse avoir reçu de'Antoine BONNEFOY dit Tourrandou de la Fouillarade 51l., deux robes,... en moins de la constitution faite à Françoise BONNEFOY sa femme, en son C.M. par moi notaire.	
1400	1647/08/20	Don.	Albaret Ste Marie	PORTAL Jean PORTAL Jeanne	Jean PORTAL fils de + Catherine PORTAL fait donation à Jeanne PORTAL sa sœur de sa part et portion qu'il a sur une maison sise au dit Albaret, occupée par Jean ALBEPAR leur cousin, de plus en cas de mort le dit Jean fait donation à sa sœur de 24l. que Jean ALBEPAR lui doit.	
1586	1649/03/25		Rimeize Les Bessons	POUDEROUX Jean BOUCHARENC Pierre	Il y a contentieux entre Jean POUDEROUX de Mazeyrac, époux de + Marguerite ISSARNI et Pierre BOUCHARENC époux en première noce de + Jeanne ISSARNY et administrateur de ses biens et de ceux de ses enfants, concernant des sommes réclamées par le dit POUDEROUX pour des frais engagés tant pour la dite Jeanne SSARNI que pour + Jean ISSARNI père des dites Jeanne et Marguerite, et pour ce qui lui revient de + marguerite ISSARNI. Accord est trouvé entre les parties.	
1377	1647/05/20	Q	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	POULALHON Guillaume CAILA Jacques, prêtre	Guillaume POULALHON de Chaulhac confesse avoir reçu de Messire Jacques CAILA, docteur en théologie, 85l.5s. de la vente faite au dit CAILA par Gabrielle SALGUES femme du dit POULALHON devant Me HERMET le 17/06/1646.	signé CAILA
1526	1648/06/12	Q	La Fage St Julien Les Bessons	POULALHON Michel ASTRUC Antoine et POULALHON Jeanne	Michel POULALHON de la Rochette et demeurant au Puec del Mont confesse avoir reçu d'Antoine ASTRUC et Jeanne POULALHON mariés de la Rochette, son beau-frère et sœur, 75l. à savoir : 42l. pour solde des compte entre le dit Michel et sa sœur du temps où elle était veuve et 33l. en moins du leg fait au dit Michel par + Cécile BOUCHARENC sa mère en son T. par moi notaire.	
1485	1648/02/10	CM	Les Bessons La Fage St Julien	POULALHON Michel NOZEYRETTE Jeanne	Michel POULALHON de la Rochette fils de Pierre et de Cécile BOUCHARENC d'une part et Jeanne NOZEYRETTE du Puech del Mont fille de Jean et de Louise MOURGUE. Les dits NOZEYRETTE et MOURGUE font donation à leur fille de la moitié de tous leurs biens. De même Jean MOURGUE et Jean BONNEFOY oncle et neveu d'Aubuges font rémission au futurs mariés du champ que le dit Jean NOZEYRETTE leur a vendu, moyennant 90l.	présence d'Antoine ASTRUC beau-frère du futur et Blaise ASTRUC du Fau frère du dit Antoine, et de Jean BOUCHARENC de la Védrine.

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1625	1649/06/11	Q	La Fage St Julien Les Bessons	POULALHON Michel ASTRUC Antoine	Michel POULALHON du Puech del Mont confesse avoir reçu d'Antoine ASTRUC son beau-frère de la Rochette 30l. du contrat de rémission fait entre-eux.	
1350	1647/01/20	CM	St Chély d'Apcher	PRADAL Vidal, maçon DELBOSC Claude	Vidal PRADAL de Sarrus, fils de + Pierre et de Catherine PORTEFAIX et Claude DELBOSC d'Arbouzon fille de Durand et d'Agnès CHAUSSE. La dite Agnès Chausse constitue à la dite Claude dot de la moitié de tous ses biens s'en réservant l'usufruit sa vie durant.	présente de Jean et autre Jean CHAUSSE d'Arbouzon.
1513	1648/05/02	Q	Prinsuéjols Les Bessons	PRADIER Antoine MARQUES Jacques	Antoine PRADIER de Praviaia confesse avoir reçu de Jacques MARQUES de la Rouveyre 22l. en moins de ce qui est dû au dit PRADIER par Jean FOURNIER et Catherine ATRAZIC beau-père et belle-mère de la vente faite Claude ATRAZIC belle-mère du dit PRADIER par Me MOUSSIER.	
1750	1650/03/02	Tra.	St Chély d'Apcher	PROUZET André, tisserand SAVY Jean, tisserand	André PROUZET comme mari de Catherine BROS cède à Jean SAVY son beau-frère deux portions que les dits PROUZET et BROS mariés ont sur une maison qui a appartenu à + Marguerite BONNEFOY belle-mère du dit PROUZET, la dite rémission faite pour 18l.	mention de Raymond BROS frère de la dite Catherine et présence de Jean PROUZET frère du dit André
1631	1649/06/13	V		PROUZET Etienne MICHEL Jacques, docteur en droit	Me Etienne PROUZET d'Espouzolles vend au sieur Jacques MICHEL un champ de six cartonnées de terre pour 18l.	signé : MICHEL, PROZET
1714	1649/12/05	V	St Chély d'Apcher (Espouzolles)	PROUZET Etienne POULALHON Jean jeune	Me Etienne PROUZET vend à Jean POULALHON jeune, un jardin contenant trois boisseaux pour 18l.	signé PROZET
1374	1647/05/13	V	St Chély d'Apcher	PROUZET Etienne, praticien GALLIN Jacques, bourgeois	me Etienne PROUZET d'Espouzolles vend au sieur Jacques GALLIN un champ contenant 20 cartonnades pour 66l.	signé PROZET, GALLIN
1451	1647/12/20	V	Les Bessons St Chély d'Apcher	RAMADIER Guillaume BONNET Anne	Guillaume RAMADIER de la Rouveire vend à Demoiselle Anne BONNET vve de Sieur Jacques MICHEL, bourgeois, un champ contenant une cesterée de terre pour 24l.	signé BONNET.
1460	1648/01/16	Q	Termes Fournels	RAOUL Guillaume RAOUL Antoine	Guillaume RAOUL acquitte Antoine RAOUL d'Aubars son frère des droits lui appartenant du leg testamentaire fait par + Pierre RAOUL leur père à + Antoinette RAOUL leur sœur, ceci pour la somme de 41l. servant à régler diverses obligations.	
1422	1647/10/22		Sernhac (30) St Chély d'Apcher	RAOUL Jean, prêtre MURET Jean, couturier	échange de terres entre Messire Jean RAOUL, prieur de Sernhac procureur de Jean et Catherine DELCROS enfants de + Antoinette RAOUL sa sœur et Pierre MURET.	cf : 1427 signé RAOUL

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1427	1647/11/01	Q	Sernhac (30) St Chély d'Apcher	RAOUL Jean, prêtre MURET Pierre, couturier	Messire Jean RAOUL prieur de Sernhac, procureur de Jean et Catherine DELCROS, confesse avoir reçu de Pierre MURET 25l. Du contrat d'échange du 22/10/1647.	cf : 1422 signé RAOUL
1511	1648/05/01	Q	La Fage Montivernoux Marchastel	REBEYROLLES Pierre et Jean REMIZE Jean	Pierre et Jean REBEYROLLES père et fils confessent avoir reçu de Jean REMIZE 30l. en moins du contrat de rémission par Me RESCOSSIER (la Fage)et de la constitution faite à Marguerite REMIZE femme du dit Jean REBEYROLLES.	
1362	1647/03/14	V	La Fage St Julien (Recoules)	RECOULES Marguerite FOURNIER Jeanne	Marguerite RECOULES vve de Pierre VEDRINES ratifie les contrats de vente faits par ses feux père et mère en faveur de + Jean BOULET d'un jardin à présent réduit en pré, ratification en faveur de Jeanne FOURNIER vve du dit + Jean BOULET.	
1533	1648/06/30	V	La Fage Montivernoux St Chély d'Apcher	REVERSAT Benoît REVERSAT Pierre	Le 19/04/1643 Benoît REVERSAT de la Védrine a vendu sous faculté de rachat à Me Pierre REVERSAT un pré contenant trois charretées de foin pour 144l., ce jour moyennant le remboursement de la dite somme le dit Pierre REVERSAT se départit de l'achat et remet le pré au dir Benoît REVERSAT.	signé P. REVERSAT
1581	1649/03/19	Q	St Chély d'Apcher	REYLET Jean, tisserand REYLET Jean	Jean REYLET confesse avoir reçu de Jean REYLET son père, 8l., un coffre,.... Constitués par son père en son C.M. avec Marguerite BEYSSERE par moi notaire le 12/02/1640.	présence de Pierre REYLET, tisserand
1597	1649/04/21	Q	St Chély d'Apcher St Alban sur Limagnole	RICOU Jean et CHASTANG François CHASTANG Jean	Jean RICOU et François CHASTANG beau-père et beau-fils, confessent avoir reçu de Jean CHASTANG de la Rouveire et granger à Espouzolles, frère du dit François, 60l. de la dot constituée au dit François en son C.M. avec Agnès RICOU.	cf : 1482
1449	1647/12/17	Acc.	St Chély d'Apcher Rimeize	ROBIN Jean, bourgeois GRENIER André, prêtre	Sieur Jean ROBIN comme procureur d'André DELEUZE de Servières, mari de Marguerite POUGET native de Chassignoles, conteste la portion échue à la dite Marguerite de la succession de + Anne DURANT sa mère et de + Guillaume POUGET son frère. Les officier ordinaires de St Chély décide que Mre André GRENIER, curé de Rimeize, adjudicataire des biens de + Pierre POUGET sur lesquels la dot de la dite DURANT reconnue, sera tenu de payer au dit ROBIN 29l.	signé ROBIN, GRANIER
1640	1649/07/02	Don.	La Fage St Julien	RONGES Catherine BRASSAC Jeanne	Catherine RONGES vve de Durand BRASSAC de Recoules fait donation à Jeanne BRASSAC sa fille qui a atteint l'age de 25 ans, et pour pouvoir se marier, 260l., une vache, 4 brebis, 2 robes.... Payables par Antoine FOURNIER beau-fils de la dite RONGES	mention du Baptême de la dite Catherine BRASSAC le 01/07/1623

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1458	1658/01/12	Q	La Fage St Julien	RONGES Catherine FOURNIER Antoine	Catherine RONGES vve de Durand BRASSAC de Recoules confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-fils, époux de Marguerite BRASSAC, 446ll.10s. Pour régler diverses obligations.	
1622	1649/06/07	V	Termes	ROUSSET André MICHEL Vidal, bachelier en droit	André ROUSSET vend à Sieur Vidal MICHEL lieutenant et juge de St Chély et du comté D'Apcher, un champ de douze cartonnées avec "devèze" et "bournade", plus un pré d'une charretée de foin le tout pour 105l.10s., annulant une obligation.	signé MICHEL
1594	1649/04/18	CM	Le Buisson Les Bessons	ROUVIERE Jean EBLE Jeanne	Jean ROUVIERE dit Clergue, de Rouvière, fils de + Blaise et de Louise ASTRUC d'une part et Jeanne EBLE vve d'Etienne BEYRES, fille de + Pons et de Philippe VALENTIN d'autre. La dite Philippe VALENTIN remet à sa fille l'entière hérédité reçue de + Pons EBLE en son T. par moi notaire et le dit ROUVIERE s'engage avec Guillaume BEYSSERE son beau-frère à apporter 1200l. pour l'acquiescement des dettes de la dite hérédité.	
1424	1647/10/26	Q	Arzenc d'Apcher St Just (15)	ROUZIÈRE André CHASTANG Pierre	André ROUZIÈRE de Chabrier confesse avoir reçu de Pierre CHASTANG son beau-père de Chizoulet 32l. et une robe pour entier paiement de la constitution à Marguerite CHASTANG en son C.M. par Me BERC, et 6l. du leg fait à la dite Marguerite par + Marguerite ODOUL sa mère et 3l. du leg fait par + Vidal CHASTANG frère de la dite Marguerite	
1354	1647/01/31	Q	Arzenc d'Apcher La Fage St Julien	ROUZIÈRE Guillaume MAURY Pierre	Guillaume ROUZIÈRE de Montcham, fils et donataire de Gonette SALGUES acquitte pour la somme de 7l. Pierre MAURY de Chaulhac des fruits et revenus dûs à la dite SALGUES en raison du gain de survie acquis par le décès de + Jean POULALHON Grasset de Chaulhac. Le dit Pierre Maury en tant que mari de Jeanne POULALHON cohéritière du dit + Jean POULALHON son père.	mention de Pierre CHARREYRE autre cohéritier du dit POULALHON
1369	1647/04/30	Q	St Chély d'Apcher	RR.PP. Cordeliers BONNET Anne	Les pères Louis CAYLA docteur en théologie gardien du couvent de St François, Jean CHASTANG sacristain et Gabriel BRUGEIRON confessent avoir reçu d'Anne BONNET vve et héritière de + Jacques MICHEL une obligation de 19l.4s. consentie par François ST CHELY de Fournels, ainsi qu'une obligation consentie par Jean BIRON; à eux léguées par le dit + Jacques MICHEL.	signé CAILA, CHASTANG, BRUGEIRON
1352	1647/01/27	Q	St Chély d'Apcher	RUAT Jacques, docteur en droit CAILA Jeanne	Me Jacques RUAT, Sieur de Sarroul, lieutenant de justice confesse avoir reçu de demoiselle Jeanne CAILA vve de + Antoine MICHEL, bourgeois, 50l. comme solde des comptes pour les affaires faites entre le dit Sieur de Sarroul et + Antoine MICHEL.	signe CAILA, RUAT

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1749	1650/02/28	Don.	Les Bessons	SABATIER Françoise SAVY Jean	Françoise SABATIER femme de Jean SAVY fait donation à son fils Jean, en faveur du mariage ci-dessus, de la moitié de tous ses biens sous réserve des fruits.	
1346	1647/01/01	Q	St Chély d'Apcher	SALGUES Antoine MURET Françoise et VIDAL Antoine	Antoine SALGUES fils de + Etienne de Civergols confesse avoir reçu de Françoise MURET et d'Antoine VIDAL mère et fils des Clauzes, 33l. pour entier paiement du contrat de vente fait le 11/05/1646 par Me MOUSSIER.	
1418	1647/10/18	Sub.	Malbouzon	SALTEL Jean, prêtre PRADIER Jacques	Par acte du 25/07/1647 Me Claude MARTIN, marchand de St Chély a fait rémission à Messire Jean SALTEL de l'acquisition faite de Guillaume BESSEYRE fils d'autre Guillaume d'un pré. Le dit pré étant indivis avec Jacques PRADIER le dit Messire SALTEL lui fait rémission de l'acquisition pour 98l.	signé SALTEL cf : 1394
1552	1648/10/05	Sub.	St Chély d'Apcher	SARRAZIN André, marchand SARRAZIN Philippe, marchand	Sieur André SARRAZIN a déclaré à Sieur Philippe SARRAZIN son fils, le paiement de 140l. pour l'acquisition d'une maison en ruine rue du Château, qu'il fit de Catherine SARRAZIN sa sœur devant Me MOUSSIER en 1633 , plus 43110s. payées à Mathieu VALENTIN charpentier pour la remise en état, et moyennant le remboursement il subroge son fils Philippe à la dite vente et promet de lui en passer contrat.	signé P. SARRAZIN
1550	1648/09/22	CM	St Chély d'Apcher	SARRAZIN Jean, tisserand CHABERT Marguerite	Jean SARRAZIN fils de Pierre et de Claude FOSSE d'une part et Marguerite CHABERT fille de + Pierre et de + Gonette BOULET d'autre. La dite Marguerite CHABERT s'est constituée dot de tous ses biens et legs de ses parents en particuliers de + Gonette BOULET dont elle est héritière.	présence d'Antoine CHABERT et de Pierre GIRARD frère et beau-frère de la future.

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1454	1647/12/30	V	St Chély d'Apcher	SARRAZIN Pierre, tanneur PANAFIEU Pierre, bourgeois	Pierre SARRAZIN en son nom et comme héritier de + François DOUBLE son beau-frère, ce dernier héritier de + Jeanne MARTIN sa mère ycelle héritière de + Me Claude DOUBLE son mari, vend à Sieur Pierre PANAFIEU la métairie ayant appartenue au dit Claude DOUBLE sise à Rimeize pour 1500l. servant à payer diverses obligations.	mention de Guillaume, Jean, Jeanne et Delphine DOUBLE enfants du dit Claude et de Jeanne MARTIN signé : SARRAZIN, PANAFIEU, DOUBLE, DOUBLE
1380	1647/05/30	CM	St Chély d'Apcher	SAVY Jean BOSSE Catherine	Jean SAVY fils de Vidal et de Jeanne MONTEL d'une part et Catherine BOSSE fille de + Jean et d'Isabeau POULALHON assistée d'Astorg BERGER son parâtre, d'autre. Comme le dit + Jean BOSSE dans son T. et codicille des 25/09/1630 et 11/12/1630 par Me VALENTIN avait donné un pré et un champ à la future, en échange le dit BERGER lui substitue une Maison sise rue du Four, de même la dite POULALHON constitue à sa fille dot de 60l., un chaudron..... Jean PITIOT parrain de la future lui donne 3l. et Pierre POULALHON de Sarroul, oncle de la future lui donne une quantité de blé.	cf : 1403
1746	1650/02/28	CM	Les Bessons	SAVY Jean EBLE Agnès	Jean SAVY fils de Pierre et de Françoise SABATIER d'une part et Agnès EBLE fille de + Pons et d'Hélix VALENTIN d'autre. La dite Agnès EBLE s'est constituée dot de 500l. Léguées par + Pons EBLE en son T. par moi notaire, de même la dite Hélix VALENTIN lui constitue la somme de 170l., une couverture, deux linceuls. Guillaume COUDERC du Crouzet, oncle de la future lui donne une vache, et Jean ROUVIERE beau-frère de la futur et mari de Jeanne EBLE donne à la dite Agnès 30l. plus une robe et cotillon. le dit Pierre SAVY donne à son fils la moitié de tous ses biens sous la réserve des fruits	présence de Jean VALENTIN oncle de la future.
1403	1647/08/26	Q	St Chély d'Apcher	SAVY Jean, tisserand BERGER Astorg, tisserand	Jean SAVY confesse avoir reçu d'Astorg BERGER son beau-père 40l. en moins des 60l. constituées à Catherine BOSSE sa femme par Isabeau POULALHON sa mère.	cf : 1380

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1527	1648/06/12	Q	St Chély d'Apcher	SAVY Jean, tisserand BERGER Astorg, tisserand	Jean SAVY confesse avoir reçu d'Astorg BERGER son beau-père 20l. Pour entier paiement du CM du dit SAVY et Catherine BOSSE par moi notaire.	
1579	1649/02/28	Tra.	les Bessons St Alban sur Limagnole	SAVY Pierre DELOSTAL Jean et Denis	Pierre SAVY a fait cession et transporté à Jean et Denis DELOSTAL père et fils de Lager, la constitution de dot faite par + Vidal SABATIER du Rouget à Françoise SABATIER sa fille en son C.M. avec le dit SAVY par Me VALENTIN (Rimeize), constitution que les dits DELOSTAL feront payer au dit Pierre SABATIER fils et héritier du dit + Vidal. La dite rémission est faite par le dit SAVY aux dits DELORAS pour payer ce qu'il doit de la constitution faite à Jeanne SAVY femme de Denis DELOSTAL.	
1693	1649/11/03	Acc.	La Chaze de Peyre	SEGUIN Antoine MAUREL Antoine	Suite à contrat transaction établi à la clôture des comptes existant entre Antoine SEGUIN de la Pinède et Antoine MAUREL accord est trouvé entre les parties contenat en particulier le règlement d'obligations dues par le dit SEGUIN aux Sieurs Vidal MICHEL et HUGONNET de St Chély.	signé MICHEL
1650	1649/07/16	Q	St Chély d'Apcher	SOLIER Jean SAVY Barthélémy	Jean SOLIER fils de Mathieu confesse avoir reçu de Barthélémy SAVY son beau-frère 13l. suite au contrat passé aux noms de leurs femmes avec Vidal AMOUROUX.	signé SOULHER
1478	1648/01/26	CM	St Chély d'Apcher	SOLIER Jean SAVY Catherine	Jean SOLIER plus âgé, fils de Mathieu et de Jeanne PROUZET d'une part et Catherine SAVY fille de + Etienne SAVY et de Marie CHALVET d'autre. La dite Catherine SAVY s'est constituée dot de 455l., 2 couverture, une vache, 2 robes.....provenant du leg fait par le + SAVY en son T. du 19/03/1639 par Me ALBET. Les dits Mathieu SOLIER et Jeanne PROUZET font donation à leur fils de la moitié de tous leurs biens	présence de Jean SOLIER jeune, frère du futur. Signé SOLHER
1544	1648/08/25	V	St Chély d'Apcher	SOLIER Jean SAVY Catherine	Jean SOLIER d'Espouzolles vend à Sieur Jacques MICHEL un champ clos de murailles d'une contenance de trois boisseaux pour 12l. dont 8l15s. Sont retenues du fait d'un précaire consenti au dit Sieur MICHEL par + Jacques MATHIEU beau-père du dit SOLIER.	mention d'Antoine ALBUISSON beau-frère du dit SOLIER Signé MICHEL
1578	1649/02/24	Q	St Chély d'Apcher	SOLIER Mathieu et Jean SAVY Barthélémy	Mathieu SOLIER et Jean SOLIER père et fils, le fils mary de Catherine SAVY, confessent avoir reçu de Barthélémy SAVY frère de la dite Catherine, 90l. En moins de la constitution faite à la dite Catherine en son C	signé SOLIER (fils)

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1567	1648/12/20	Q	St Chély d'Apcher	SOLIER Mathieu et PROUZET Jeanne, SOLIER Jean SAVY Barthélémy	Mathieu SOLIER et Jeanne PROUZET Mariés, avec Jean SOLIER leur fils et mary de Catherine SAVY, confessent avoir reçu de Barthélémy SAVY frère de la dite Catherine, 90l. pour les deux premiers versement de la constitution faite à la dite Catherine en son C.M. par moi notaire.	
1649	1649/07/09	Acc.	St Chély d'Apcher	SOLIER Pierre, marchand PRADAL Antoine, tailleur	Il y a litige entre Pierre SOULIER et Antoine PRADAL concernant la vente faite par le dit PRADAL au dit SOLIER le 21/05/1641 d'un champ pour 25l.10s. Accord est trouvé entre les parties.	
1480	1680/01/28	V	St Chély d'Apcher	TAVERNIER Mathieu, maréchal ROUX Blaise, tisserand	Mathieu TAVERNIER vend à Blaise ROUX son beau-frère un étage de maison basse située au faubourg supérieur de la ville, pour 113l.10s. Annulant entre autre une obligation du dit TAVERNIER envers Charlotte TAVERNIER femme du dit ROUX.	
1682	1649/10/17	Obl.	La Fage St Julien St Chély d'Apcher	TEYSSÉDRE Barthélémy et BONIOL Marguerite PANAFIEU Pierre	Barthélémy TEYSSÉDRE et Marguerite BONIOL mariés du Viala confessent devoir à Sieur Pierre PANAFIEU 53l.12s. pour compte final pour les années de 1639 à 1648.	
1493	1648/02/16		St Chély d'Apcher	THOUSSON Guillaume et CHABRIER Françoise BEZ Jean	Me Guillaume THOUSSON et Françoise CHABRIER mariés donnent à Jean BEZ fils de la dite CHABRIER jouissance de la boutique sise en dessous de la maison du dit THOUSSON.	signé BEZ
1551	1648/10/05	V	St Chély d'Apcher	TIEULHON Catherine SARRAZIN Philippe, marchand	Catherine THIEULON vve de Pierre GRAS charpentier, avertie du contrat de vente fait par Pierre GRAS son fils en faveur de Sieur Philippe SARRAZIN marchand, vente du 02/03/1648 par Me BOYER (Marvejols) ratifie la dite vente	signé P. SARRAZIN
1548	1648/09/21	CM	St Chély d'Apcher Rimeize	TUFFERY Durand, tisserand PELISSE Catherine	Durand TUFFERY fils de François et de Jeanne CHALVET d'une part et Catherine PELISSE de Chassignoles, fille de + François et de + François POULALHON assistée de Mre Jean PELISSE et d'autre Jean PELISSE ses frères, d'autre. Les dits TUFFERY et CHALVET confirme au dit Durand TUFFERY les dons et avantages qu'ils lui avait faits dans son C.M. avec + Isabeau GRENIER. La dite Catherine PELISSE s'est constituée dot de 90l. du contrat ci-dessus et de 60l. de sa propre industrie. Le dit Mre Jean PELISSE fait don à sa soeur de diverses obligations qui lui sont dues.	signé PELISSE (prêtre)
1409	1647/10/01	Q	Blavignac (Rouveyret)	TUFFERY Jean VANEL Etienne	Jean TUFFERY confesse avoir reçu d'Etienne VANEL son beau-frère 20l. et une robe de la constitution faite à Valère VANEL sa femme dans son C.M. par moi notaire, ainsi que 40s. légués par + Jean VANEL en son T. par Me BONNEFOY.	

ph	date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
1438	1647/11/03	CM	Blavignac	TUFFERY Jean BOYER Hélix	Jean TUFFERY de Rouveret fils d'autre Jean originaire de Rouveyret et demeurant au Mazet et de Philippe VANEL d'une part et Hélix BOYER plus âgée, fille de + Jean et de Jeanne ASTIER d'autre. La dite Hélix BOYER s'est constituée dot de 540l., une vache et son veau, une robe... que le dit Louis BOYER son frère lui doit par contrat d'accord du 26/10/1647, et en augment le dit Louis lui donne 2 robes, 2 couvertures... Le dit Jean TUFFERY père fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens. la dite Philippe VANEL donne à son fils la somme de 60l.	présence de Jean GRIMAL et François TUFFERY beau-frère et frère du futur époux
1739	1650/01/30	Q	Prumières	VALY Jean DELCROS Jean	Jean VALLY confesse avoir reçu de Jean DELCROS son beau-frère d'Apcher, 25l.10s. En moins de la constitution faite à Jeanne DELCROS femme du dit VALY	
1576	1649/02/03	T	Blavignac (Rouveyret)	VANEL Etienne	à Jean et autre Jean VANEL ses enfants, à chacun 600l.; à Imberte RIMEIZE sa mère un cestier de ble; à Imberte VANEL sa sœur 100l.; à Etienne TUFFERY son filieul et neveu, un cestier de blé; institue Jean VANEL son frère son H.U.	mention de Jeanne FOSSE femme du testateur.
1608	1649/05/13	Q	Albaret Ste Marie Les Bessons	VEDRINE Jean SAVY Pierre	Jean VEDRINE de la Roussille confesse avoir reçu de Pierre SAVY 140l. en moins de la constitution gaité à Marguerite SAVY femme du dit VEDRINE en son C.M.	
1402	1647/08/26	Q	Arzenc d'Apcher Arcomie (?)	VIALAR Guillaume MALET Pierre	Guillaume VIALAR de Montchamp confesse avoir reçu de Pierre MALET son beau-père 500l. en moins de la constitution faite à sa fille Isabeau en son C.M. par Me HERMET	signé VIALAR
1662	1649/08/27	Acc.	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher	VIGIER François, Jeanne, Isabeau et Catherine FOURNIER Pierre	Il y a procès pendant entre François, Jeanne, Isabeau et Catherine VIGIER enfant de + François VIGIER et de + Agnès VIGIER de Chabanette d'une part et Pierre FOURNIER fils de + Guiot et de + Marguerite DALMAS, assisté de Pierre DALMAS son oncle et curateur, maréchal de St Chély d'autre, concernat les biens ayant appartenus au parents des enfants VIGIER et désignés au partage fait entre + François VIGIER et + Guiot DALMAS du 03/05/1609 deavant Me MOUSSIER. Accord est trouvé entre François VIGIER en son nom et celui de ses soeurs et Pierre FOURNIER en son nom et celui de Vidal FOURNIER son frère.	